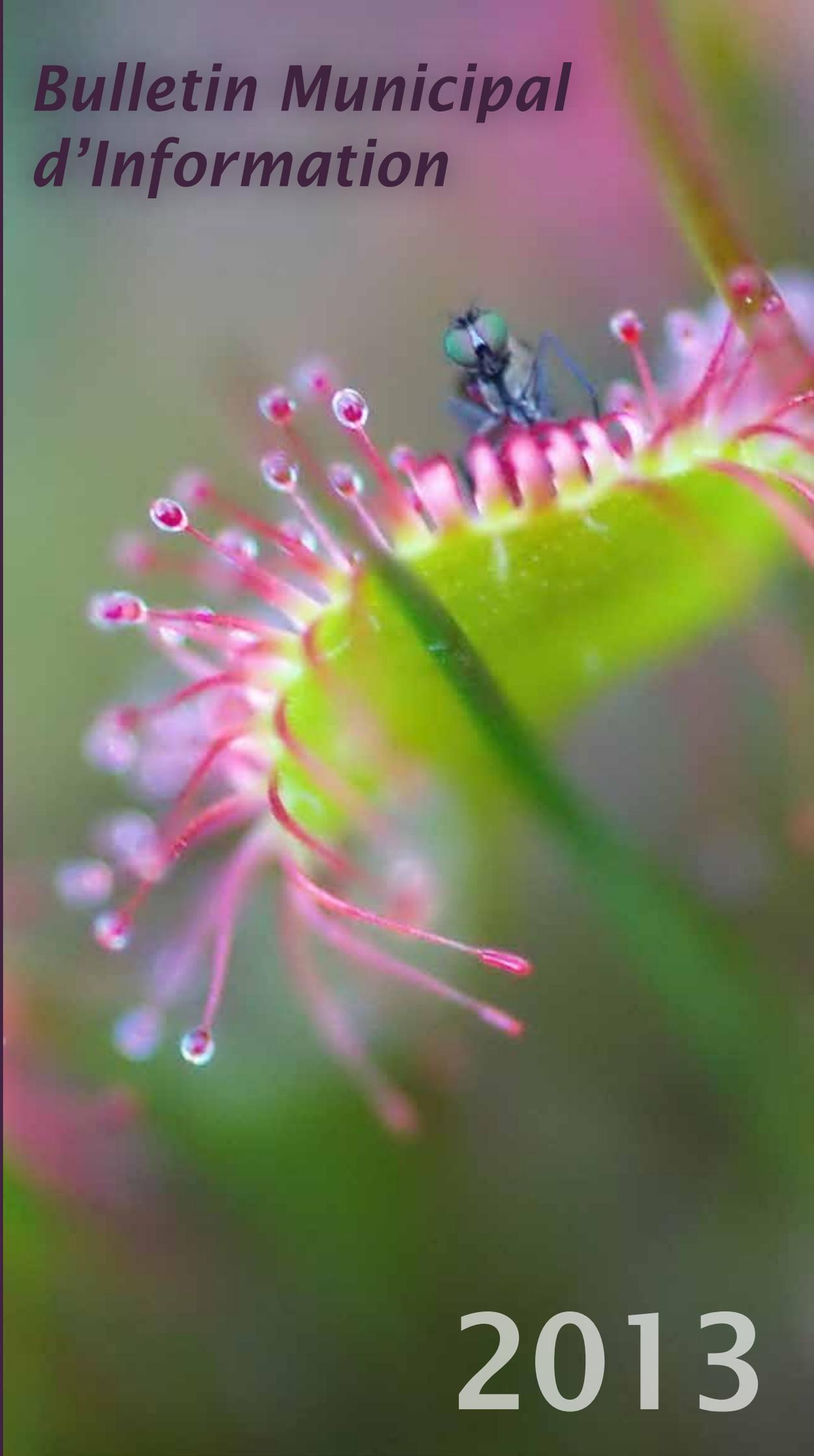


Saint Paul des Landes



***Bulletin Municipal
d'Information***



2013

Services municipaux

Tarifs garderie et cantine scolaire

Ces tarifs, applicables depuis le 1^{er} septembre 2012, résultent de la délibération du Conseil Municipal du 28 juin 2012.

Garderie scolaire			
Matin & mercredi	Soir de 15h45 à 16h25	Soir de 16h25 à 18h30	Transport scolaire en Taxi
Tarif A	Tarif D	Tarif B	Tarif C
Ticket bleu	Ticket vert	Ticket rose	Ticket blanc
0,74 €	0,28 €	1,26 €	0,26 €

Cantine		
Enfants de la commune	Enfants domiciliés hors de la commune	Adultes
2,60 €	3,70 €	5,30 €

Les inscriptions pour le restaurant scolaire se font auprès du secrétariat de mairie et sont prises en compte au plus tard le mercredi pour la semaine suivante.

- Tous les jours d'inscription demeurent facturés lorsque l'absence n'est pas signalée en Mairie.
- Le repas n'est pas facturé si l'absence est signalée 48 heures à l'avance; Dans le cas où elle est signalée moins de 48 heures à l'avance seul le 1er jour d'absence est facturé.
- La facturation est effectuée environ tous les deux mois par la Trésorerie d'AURILLAC Banlieue.

Mairie

Horaires d'ouverture

Lundi : sur rendez-vous.

Mardi : 14h à 18h

Mercredi : 8h à 12h et 14h à 18h

Jeudi : 14h à 18h

Vendredi : 14h à 18h

Samedi : 10h à 12h

Tél.: 04 71 46 30 24

Fax : 04 71 46 40 92

MAIRIE-ST-PAUL-DES-LANDES@wanadoo.fr

Site internet : www.saint-paul-des-landes.fr

Médiathèque La Grange

Horaires d'ouverture

Lundi : Fermé

Mardi : 15h à 18h

Mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h

Jeudi : 15h à 18h

Vendredi : 15h à 18h

Samedi : 10h à 12h

Tél.: 04 71 46 34 28

mediatheque.st-paul@orange.fr

CCAS - Service d'aide au maintien à domicile

Accueil

Lundi : 9h à 12h et 14h à 17h

Mardi : 9h à 12h et 14h à 17h

Mercredi : 9h à 12h et 14h à 17h

Jeudi : 9h à 12h et 14h à 17h

Vendredi : 9h à 12h

Tél.: 04 71 46 30 24

c.salesse.saintpauldeslandes@orange.fr

Médecins de garde

- Les nuits de 19h00 à 8h00,
- Les week-ends du samedi à 12h00 au lundi à 8h00
- Les jours fériés...

Continuez à appeler le numéro de votre médecin traitant.

Votre appel sera pris en charge par une secrétaire médicale puis un médecin qui, s'il le juge nécessaire, vous dirigera sur cette nouvelle structure.

Assistante Sociale

Mme MARONCLES Emilie assistante sociale du Conseil Général du Cantal reçoit sur rendez vous le 3^{ème} jeudi du mois de 9h à 12h à la Mairie de SAINT PAUL DES LANDES.

La Poste

Horaires d'ouverture

du mardi au vendredi :

de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30

le samedi matin : de 9h00 à 12h00

Dernière levée : 11h30

13 rue de la Mairie

Tél.: 04 71 63 04 27

Etat civil 2012

Décès

- Paul JAMMET, le 17 janvier
- Marie DELCAMP née LEYMARIE, le 24 janvier
- Jean GARNACHO, le 22 janvier
- Irène CANIVET née ISOULET, le 1er février
- Urbain OUSTALNIOL, le 19 février
- German PEREZ, le 7 mars
- Jean Louis PALAT, le 22 mars
- Elise LOUBARESSE née CHALDOREILLE, le 26 mars
- Germaine REBIERE née CANTUEL, le 27 mars
- Maria PALIDE née MARTY, le 4 avril
- Marie Jeanne VIARS née DELON, le 30 avril
- Louis VERNIER, le 15 mai
- Bruno GEREMIE, le 23 mai
- Joseph ANGELVY, le 11 juin
- Jean PAUCOT, le 21 juillet
- Marie Louise MOURNETAS née LAPIE, le 27 juillet
- Anna MURAT née ANNIBAL, le 5 novembre

Naissances

- Tom LAVIGNE, le 16 janvier, 7 rue de la Camp Haute
- Lenny SZYMANSKI, le 24 janvier, 26 rue du Bois d'Aland
- Gabin LAPORTE, le 1er février, 14 route d'Ayrens
- Léna DUMAS, le 4 février, 38 rue du Val d'Auze
- Jade LAMOTTE, le 12 février, 10 rue des Cipières
- Julie GUERQUIN, le 22 février, 16 route d'Ayrens
- Lise BEYNEL, le 3 avril, 9 rue des Rives du Caroffe
- Noé MURAT, le 11 avril, 13 chemin des Hirondelles
- Lucie CHAYLA, le 12 avril, Le Bac
- Mathias SOURBÉ, le 10 mai, 18 rue de la Camp Haute
- Morgan LANCELOT, le 7 juin, Camp de Veyrières
- Lily BARRIÉ, le 14 juin, 10 rue d'Espinassou
- Zoé PEYRAL, le 15 juin, 17 rue de la Camp Haute
- Thia MURAT, le 23 juin, 19 rue des Ecoles
- Evann LUC, le 18 juillet, 24 Escouderc
- Antoine MORENO, le 20 juillet, 27 rue des Ecoles
- Elsa FLOTTE, le 31 juillet, L'Hôpital
- Albane GIBERT, le 7 août, Le Bouscarol
- Timéo BARREAU, le 18 août, 9 rue de la Camp Haute
- Enzo LAPORTE, le 27 août, 14 rue des Aulnes
- Emma JOANNY, le 29 août, 5 rue de la Camp Haute
- Augustin CHEYVIALLE, le 3 septembre, route de l'Hôpital
- Blanche LHERM, le 5 septembre, 23, Escouderc
- Jo BOUSQUET, le 19 octobre, 9 rue des Aulnes
- Zoé MARCENAC, le 12 novembre, 11 rue des Aulnes
- Léna LHERITIER, le 4 novembre, 27 rue de la Borderie
- Hermann BOIS, le 8 décembre, 4 rue des Rives du Caroffe

Mariages

- Le 25 août entre Emmanuel LAJARRIGE et Elodie CAQUOT
- Le 25 août entre Nicolas CHAMBON et Edith BROYE
- Le 15 septembre entre Frédéric MONTIL et Anne-Gaëlle RUMIN
- Le 12 décembre entre Jean-Marc ROBERT et Catherine LAMOUREUX

] Mot du Maire

Pour Saint Paul des Landes, 2013 sera l'année d'une nouvelle étape dans la solidarité et le développement.

Les Maisons d'Hestia, service d'aide au maintien à domicile pour les plus anciens d'entre nous, offriront un ensemble de services, logement et assistance au quotidien, nécessaires pour permettre à ceux d'entre nous qui le souhaitent, malgré le poids des ans, de rester plus longtemps chez eux.

Ce projet ambitieux, difficile, ayant déjà connu des ratés aujourd'hui dépassés, traduit plus clairement qu'aucun autre, l'état d'esprit de ce Conseil Municipal : solidarité, convivialité, respect et mieux vivre. Installé dans la Maison Juppe, il contribuera aussi à restaurer et donc embellir un bâtiment emblématique du centre bourg de Saint Paul des Landes.

Le développement économique sera porté par la Zone d'Activités Artisanales du Garrigoux. Les travaux commenceront au cours du premier semestre 2013.

La voirie, comme tous les ans, sera au centre des préoccupations du Conseil Municipal. Le très important projet d'aménagement de la rue du Val d'Auze se concrétisera avec un début des travaux en janvier 2013. La période difficile que nous vivons, frappe fort. Il faut se serrer les coudes, se soutenir en faisant preuve de solidarité, d'entraide. Les actions dirigées vers les personnes âgées que propose le Conseil Municipal de Saint Paul des Landes vont dans ce sens, elles seront soutenues, personne n'en doute, par la très grande majorité des Saint Paulois.

L'évolution de la population continue : 570 habitants en 1970, 1101 en 1999, 1512 en 2013. Ce dernier chiffre sera vraisemblablement confirmé par le recensement de la population du début de l'année 2013.

Meilleurs vœux à tous pour l'année 2013.

Jean-Pierre Dabernat

Maire de Saint Paul des Landes



] Sommaire

<i>Services municipaux</i>	<i>P.2</i>
<i>Mot du Maire</i>	<i>P.3</i>
<i>Mot de la Conseillère Générale</i>	<i>P.4</i>
<i>CABA</i>	<i>P.5</i>
<i>SIVU AUZE Ouest CANTAL</i>	<i>P.6 à 7</i>
<i>Environnement, Urbanisme</i>	<i>P.8 à 11</i>
<i>Logements sociaux</i>	<i>P.12</i>
<i>Conseils municipaux, Fiscalité</i>	<i>P.14 à 20</i>
<i>Travaux et Voirie</i>	<i>P.21 à 23</i>
<i>Projets solidaires</i>	<i>P.24 à 25</i>
<i>RPE, Ecole, Accueil de loisirs</i>	<i>P.26 à 28</i>
<i>Culture, Animation</i>	<i>P. 30 à 35</i>
<i>Expositions</i>	<i>P.36 et 37</i>
<i>Vie associative</i>	<i>P.38 à 43</i>



Marais du Cassan et de Prentegarde - Drosera
Photo de couverture «copyright : Frédéric Boby
www.passion-nature.biz»



] Mot de la conseillère générale

**Tribune de Florence MARTY
Conseillère générale du Canton**

Dans un contexte de plus en plus difficile, je tiens à rendre hommage aux associations et club de St Paul, à leur engagement et au travail bénévole qu'ils effectuent pour offrir à tous des activités enrichissantes et des occasions de convivialité, partagées comme autant de parenthèses de bonheur dans un quotidien souvent fait d'inquiétude.

Je veux également saluer toute l'équipe municipale et son personnel qui, malgré les obstacles, travaillent quotidiennement pour vous apporter des équipements et des services de qualité.

Je les remercie de leur confiance qui nous permet de travailler en parfaite collaboration sur les dossiers portés par la commune, et auxquels je m'efforce d'apporter mon soutien.

L'année qui débute devrait connaître la mise en place d'une réforme très importante relative à l'élection des conseillers municipaux, des délégués communautaires et des conseillers départementaux.

En effet, avec le projet de loi présenté au Conseil des Ministres en novembre dernier, les Assemblées Départementales devraient connaître un tout nouveau paysage électoral.

Trois principes apparaissent :

- La parité des élus : concrètement, deux conseillers seraient élus au scrutin majoritaire à deux tours dans chaque canton : un homme et une femme, sous forme de binôme. Avec cette évolution, les assemblées territoriales deviendraient donc strictement paritaires.

- Une carte des cantons largement modifiée : près de trois cinquièmes des cantons n'ont connu aucune modification de leurs limites géographiques depuis 1801. Il s'agit donc de doter les départements de bases démocratiques adaptées à la France d'aujourd'hui. Le nombre d'élus restant à peu près inchangé, le nombre de cantons serait diminué de moitié pour permettre l'élection de deux conseillers par canton et améliorer leur représentativité démographique. Concrètement, cette réforme aurait pour conséquence d'accorder à Aurillac et son bassin de vie une représentation correspondant au poids réel qu'ils représentent dans le Cantal.

- Les Conseils Généraux devraient être appelés Conseils Départementaux, ce qui serait bien plus lisible pour la population, les élus devenant des conseillers départementaux.

Le projet de loi concerne également le scrutin municipal et intercommunal :

Il prévoit notamment que lorsque les électeurs choisiront leurs conseillers municipaux, ce sont les premiers des listes élues qui auront vocation à siéger au sein des intercommunalités, ce qui leur apporterait une véritable légitimité démocratique. Ces dispositions seraient étendues au plus grand nombre de communes et d'intercommunalités, puisque le seuil de population des conseils municipaux devant être élus au scrutin de liste serait de 1 000 habitants au lieu de 3 500 aujourd'hui.

Le calendrier électoral :

Les élections des conseils départementaux et les élections régionales étaient initialement prévues en mars 2014, soit la même année que les élections municipales, européennes et sénatoriales. Compte tenu de cette importante concentration de scrutins, les élections départementales et régionales seront repoussées à 2015.

Toutes ces dispositions feront l'objet d'une loi de décentralisation qui sera débattue au cours de l'année. Je vous invite à y être attentif car elles auront, pour notre territoire cantalien, un impact très important en termes de démocratie représentative.

Elles permettront, en effet, de conserver l'ancrage des élus sur le terrain, d'améliorer leur représentativité, et d'assurer la parité au sein des conseils généraux, qui ne comptent aujourd'hui que 13,8 % de femmes à l'échelon national (et 3 femmes pour 27 sièges dans le Cantal !).

En attendant, j'adresse à tous les Saint Paulois mes vœux les plus chaleureux de bonne année 2013, avec une pensée particulière pour ceux qui sont dans la peine ou sont confrontés à la maladie.

Florence MARTY

La Conseillère générale

CABA

Economie et services : une priorité, le développement !

Immobilier et foncier d'entreprises, grands équipements, infrastructures, habitat... : la CABA poursuit sa politique d'investissements pour soutenir le développement économique, l'aménagement d'un territoire attractif et les services aux habitants.

Accompagner et favoriser la création d'activités et d'emplois : tels sont les objectifs de la politique volontariste que mène la CABA en matière de développement économique. La mise à disposition de foncier et d'immobilier pour les entreprises en constitue des outils fondamentaux. Ainsi, la ZAC d'Esban a pour vocation de répondre aux besoins immobiliers sur les 10 à 15 ans qui viennent. 8,87 ha, soit plus de 40% de la ZAC, sont déjà commercialisés. Aussi, la CABA réalise-t-elle déjà les réserves foncières pour préparer une future extension. Côté immobilier, le Pôle immobilier d'entreprises de Baradel-Tronquières a encore grandi en 2012 avec la construction et l'ouverture d'un nouvel étage de 1 000 m². Là aussi, pour anticiper les besoins, la réalisation des 6e, 7e et 8e tranches est déjà prévue.

Développement de l'activité économique et de l'emploi, dynamisation du choix et de la concurrence au profit des consommateurs, meilleure attractivité de notre territoire : autant d'enjeux qui sont également au cœur de la réalisation de la zone commerciale de la Sablière, qui fédèrent les soutiens des Communes de la CABA et de multiples acteurs du territoire. La construction de 25 464 m² de surfaces de vente dans le cadre d'un investissement privé de 60 M € est également très attendue par les entreprises, notamment dans le secteur du Bâtiment.

Des chantiers leviers d'activité

Les grands chantiers représentent aussi un engagement fort de l'Intercommunalité, vecteur d'activités pour le tissu économique, de modernisation du territoire et de services pour les habitants. La CABA a lancé en 2012 la restructuration du Stade Jean-Alric, dans le cadre d'une enveloppe de 6,5 M€ HT. Elle investit pour entretenir ou développer les équipements existants (Techno-Prisme, Centre Aquatique, Boulodrome, Piste d'athlétisme...). D'importants travaux sont également en cours en matière d'assainissement, avec le programme « Vallée de l'Authre » (6 M€ sur 3 ans) ; pour le bassin versant « Vallée de la Cère », un programme d'aménagement est à l'étude. Investissements et gestion de la plate-forme aéroportuaire, participation au financement de la ligne Aurillac-Paris, accompagnement du déploiement du Très Haut Débit par fibre optique sur l'ensemble des Communes d'ici 2020, soutien au fonctionnement du Pôle universitaire, nouvelle extension de la Résidence universitaire livrée en

juillet 2012... : autant d'exemples d'actions conduites par la CABA et qui participent à la fois à la structuration du territoire et au développement de l'activité et des services.

Des aides pour les propriétaires

De même, après l'OPAH de Développement durable qui avait généré près de 23 M€ de travaux pour les entreprises du Bâtiment, la CABA vient de lancer sur 3 ans un Programme d'Intérêt général (PIG) « Précarité énergétique, autonomie et handicap » qui permet d'allouer des aides aux propriétaires souhaitant réhabiliter leur logement. Orientées vers les ménages aux ressources les plus modestes (selon les plafonds définis par l'ANAH), ces aides doivent permettre d'améliorer le confort des logements en favorisant les économies d'énergie.

Sur 3 ans, le PIG mobilise 1,6 M€ d'aides publiques : 1 053 000 € de l'ANAH et 565 000 € de la CABA, avec pour objectif l'amélioration de 300 logements. Des crédits sont également réservés aux propriétaires bailleurs pour les travaux dans les logements locatifs. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le PACT Cantal, à qui la CABA a confié l'animation du PIG. Si vous remplissez les conditions de ressources, un technicien effectue gratuitement une visite de votre habitat, préconise les travaux à effectuer et propose une aide au financement. **Attention ! Les travaux doivent être réalisés par des professionnels et ne doivent en aucun cas commencer avant l'accord de tous les financeurs.**



Permanences du PACT Cantal :

9 avenue Aristide Briand, 15000 AURILLAC
du lundi au jeudi, 8 h-12 h, 14 h-17 h
le vendredi, 8 h-12 h, 14 h-16 h
Tel. : 04 71 48 32 00



CABA

Retrouvez toutes les infos de la CABA

sur le site : www.caba.fr

Accueil :

41, rue des Carmes, 15000 Aurillac

Tél : 04 71 46 86 30

Fax : 04 71 46 86 32

Centre technique communautaire (CTC)

195 avenue du Général Leclerc, 15000 Aurillac

Tél : 04 71 46 48 50

Centre Aquatique du Bassin d'Aurillac

la Ponétie, 15000 Aurillac

Tél : 04 71 48 26 80

centreaquatique.caba.fr

Médiathèque

rue du 139^e RI, 15000 Aurillac

Tél : 04 71 46 86 36

mediatheque.caba.fr

Régie des eaux (CTC)

Tél : 04 71 46 86 38

Urgence Eau et assainissement (CTC)

Tél : 04 71 46 48 60

SPANC : 04 71 46 86 31

SIVU Auze Ouest-Cantal - Année 2012

Bulletin d'information Natura 2000
n°5 - novembre 2012



Marais du Cassan et de Prentegarde

Le réseau Natura 2000

L'objectif du réseau Natura 2000 est de favoriser le maintien de la biodiversité à l'échelle de l'Europe. Au niveau local, son ambition est d'allier des actions de conservation et de développement durable des territoires. Il s'agit donc de garantir la conservation des richesses naturelles en maintenant les activités humaines.

Le Marais du Cassan et de Prentegarde

Intégré au réseau Natura 2000, le marais accueille sur ses 507 hectares, des habitats naturels ainsi que des espèces animales et végétales d'un grand intérêt à l'échelle de l'Europe. L'enjeu majeur de ce site est lié à la forte présence de zones humides et de cours d'eau, imbriqués dans des espaces prairiaux et forestiers.

Les trésors du marais à la loupe...

Qui a déjà vu des Anguilles dans le marais ?

De juin à octobre cette année, la Fédération de pêche a recherché la Lamproie de Planer sur tous les cours d'eau du site Natura 2000. 12 kms de rivières ont été arpentés pour comparer leurs caractéristiques (température des eaux, pente, granulométrie des fonds, courants...) avec les besoins de la Lamproie. Des pêches électriques ont été réalisées pour confirmer la présence de l'espèce, par tronçon de rivière favorable.

Même s'il n'a pas été entièrement prospecté (suite de l'étude en 2013), seul le ruisseau du Pont-Bernard abrite des zones de frayère de la Lamproie de Planer. Plusieurs dizaines d'individus y ont été capturés par pêche électrique, en 4 endroits. La population de Lamproie semble ici équilibrée (présence d'adultes et de juvéniles en forte densité sur les secteurs favorables) même si elle apparaît fragile au regard de son isolement.

Les autres cours d'eau (le Violon, le Lacamp, le Prentegarde, l'Auze) abritent des zones favorables de grossissement, mais pas de zone favorable de frayère. Aucune Lamproie de Planer n'y a été pêchée. Ce sont les perturbations humaines (pollution, rectification de l'écoulement, érosion et boursier en berges etc.) qui ont fait disparaître l'habitat vital de la Lamproie... et celui aussi de la Truite fario d'ailleurs.



La Fédération de pêche a réalisé des pêches électriques dans le ruisseau du Pont-Bernard pour trouver la Lamproie de Planer.

La Lamproie de Planer

La Lamproie de Planer (*Lampetra planeri*) ressemble fort à une petite anguille. Et pourtant, rien à voir entre elles ! La Lamproie par exemple, ne vit que dans l'eau douce et elle ne migre pas. Enfin, pas vraiment : elle change de lieu au cours de sa vie, entre sa zone de grossissement (là où elle grandit du stade larvaire au stade adulte) et sa zone de frayère (là où elle va se reproduire et assurer sa descendance). Mais elle reste sur le même cours d'eau. La distance entre les deux zones dépend de l'état des berges et du fond, de la température de l'eau liée à l'ensoleillement etc. Pas de long périple en mer des Sargasses pour la petite anguille du marais !

Au stade larvaire, la Lamproie est aveugle... et elle n'atteindra l'âge adulte que 6 ans après ! Elle s'arrêtera alors de se nourrir, ses yeux se développeront, et elle ne vivra seulement que quelques mois de plus pour se reproduire (6 à 9 mois).

La Lamproie est une espèce très exigeante sur la qualité de l'eau et le bon état général des rivières (berges, fonds). Si elle disparaît du marais, ce sera signe d'une dégradation importante de nos ressources en eau !



La Lamproie de Planer

Site Natura 2000 Marais du Cassan et de Prentegarde

Un joueur de crécelle dans le marais !

Avez-vous déjà bravé le marais au crépuscule ? Ou pire encore... de nuit ? « Avise-toi », « Prentegarde » : autant de lieux autour du marais, dont le nom sonne comme des avertissements à ne pas y pénétrer. Mais cela remonte à un passé lointain, révolu, le lieu est aujourd'hui un endroit sûr qui a perdu ses vide-goussets et ses charlatans. N'hésitez pas alors, un soir de printemps ou d'été, à vous balader sur les sentiers qui le parcourent. Vous prendrez plaisir à découvrir un autre visage des lieux, plus paisible, plus mystérieux encore peut-être sous la lune claire... et pourtant un marais est tout ce qu'il y a de plus bruyant ! Les chants des oiseaux, entremêlés en un formidable tintamarre pendant la journée, ont laissé place à une autre symphonie plus rauque et rythmée. C'est le mélange des chants des neuf espèces de Grenouilles et Crapauds présentes sur le marais (cf. lettre d'information n°4 - novembre 2011). Tendez l'oreille ! Qu'entendez-vous ?! Tout d'un coup... le son d'une crécelle !! Les plus jeunes ne connaissent sans doute pas ce jouet d'autrefois, il est devenu rare aujourd'hui de voir et surtout d'entendre des enfants jouer avec. Alors quoi, qui cela peut-il bien être ? C'est le chant puissant d'un Don Juan à quatre pattes, assis dans l'eau peu profonde, qui chante pour attirer ses belles dans le marais. La crécelle n'est autre qu'un Crapaud calamite !



Un Crapaud calamite mâle en train de chanter.

Le Crapaud calamite

Appelé aussi « **Crapaud des Joncs** », il est de taille moyenne et se reconnaît très bien grâce à sa ligne dorsale jaune pâle. Sa livrée ressemble à une tenue de camouflage militaire, marbrée de kaki, vert, brun, gris, blanc crème, orange... Son œil est d'or, avec au centre une large pupille noire et horizontale. La première observation du Crapaud calamite dans le Marais du Cassan et de Prentegarde est très récente, elle remonte à ce mois de mai 2012 (découvreur : Nicolas LOLIVE). Jusqu'alors, l'espèce n'était pas connue dans les environs, exceptée sur les sablières de Nieudan.

Malheureusement, notre Don Juan était seul : pas de fe-

melle autour, pas de ponte observée. Tendez l'oreille au cours du printemps prochain, cherchez la « crécelle qui chante »... vous saurez peut-être si ce Crapaud solitaire a trouvé une princesse dans le marais !

Vous avez dit « Charte Natura 2000 » ?

Depuis 2009, plus de 75 chartes Natura 2000 ont été signées par des propriétaires en Auvergne (plus de 1450 hectares en Auvergne). Protegez-en aussi. L'exonération de la Taxe sur le Foncier Non Bâti est toujours possible ! Propriétaires, exploitants, n'hésitez pas à contacter le CEN Auvergne pour de plus amples informations. Seules les parcelles contenues dans le site Natura 2000 Marais du Cassan et de Prentegarde sont éligibles à cette exonération.

POUR PLUS D'INFOS

Réseau Natura 2000
www.natura2000.f



Structure animatrice :

SIVU Auze Ouest Cantal
Mairie
15150 St-Etienne-Cantalès
Tél. 04 71 46 31 40
Fax. 04 71 46 42 10
sivu.auze-ouest-cantal@laposte.net



DREAL Auvergne
7 rue Léo Lagrange
63 033 Clermont-Fd
Tél. 04 73 43 16 00
www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr



CEN Auvergne
rue Léon Versepuy
63200 RIOM
Tél. 04 73 63 18 27



cen-auvergne@espaces-naturels.fr
www.cen-auvergne.fr

Antenne Cantal CEN Auvergne
Maison des services
du Pays de Murat Télécentre,
4 rue Faubourg Notre-Dame
15300 MURAT
Tél. : 04 71 20 28 86

marie-claire.regnier@espaces-naturels.fr
julien.tommasino@espaces-naturels.fr

Saint Paul
des Landes

] Conférence sur le climat

semaine Méridienne et Géographie

Dans le cadre de la 6^{ème} édition de la semaine « Méridienne et Géographie » organisée par l'Association Méridienne et Animations Communales d'AYRENS, la salle polyvalente de SAINT PAUL DES LANDES a accueilli une conférence sur le climat intitulée « L'avenir du climat par les archives ? » lundi 7 mai 2012.

Philippe Dandin, directeur de la climatologie à Météo France a expliqué aux nombreuses personnes présentes pourquoi il était intéressant d'analyser le passé pour comprendre ce que nous réserve notre planète en matière de climat.

En utilisant un langage simple, dénué de positions partisans ou non scientifiques, il a délivré un message où l'on a appris que le climat « respirait » depuis des millénaires avec alternativement des périodes plus chaudes et plus froides.

Ceci est inscrit dans la glace, les arbres, les données et récits historiques nationaux et internationaux, les relevés plus ou moins faits avec précision et sérieux ainsi que les archives de Météo France.

Avec humilité, chercheurs, administrations, personnels de Météo France et privés collectent des données de toute sorte (y compris des documents apparemment étrangers à la météo, comme les dates de cueillette du raisin, des moissons, les premiers chants du coucou, les départs ou retours des bateaux de pêche, etc) en fouillant le passé, avec passion et en essayant d'éviter les pièges de l'inexactitude et de l'approximation.

A partir de ces éléments, ils tentent de fournir une épure exacte du climat. Ensuite il leur est nécessaire de modéliser ces données afin de les interpréter et de proposer une évolution réaliste.

M. DANDIN a expliqué avec clarté et compétence que nous étions dans une période « naturelle » de rafraîchissement, et que seules les activités humaines étaient donc responsables du réchauffement climatique que nous connaissons en ce début de XX^{ème} siècle.



Pour revivre pendant plus d'une heure cette conférence passionnante rendez-vous sur : http://couleurcantal.tv/videos/s_associer



] Fête de la nature 2012

Un beau succès pour la Fête de la Nature à la découverte du Marais du Cassan et de Prentegarde

Le dimanche 13 Mai 2012, à l'occasion de la Fête de la Nature à Saint-Paul-des-Landes le CPIE de Haute Auvergne a animé 2 balades commentées sur le thème de la biodiversité et de la ressource en eau et a tenu un stand d'information en marge des « Florales des Landes ».

Ces deux activités ont été soutenues par la commune de Saint-Paul-des-Landes, le SIVU Auze Ouest-Cantal et EDF.

Les balades commentées

Elles se sont déroulées sous forme de 2 boucles pédestres, l'une le matin d'une durée de 2 h 15 (30 participants) et l'autre l'après midi d'une durée de 3 h (50 participants).

Contenu

Présentation du marais :

topographie, géologie, paysage, toponymie, modifications et aménagement agricole (notion de pâturage en milieu humide).

Présentation de la Molinaie :

caractéristiques écologiques, fonctionnement, rapports avec l'incendie, flore (Narthécie, Gentiane pneumonanthe...)

Ecoute de chants d'oiseaux

Découvertes de milieux typiques :

berges à Joncs et Carex ; prairies humides à Cardamine ; Sphaignaies à Rhyncosphore et Droséra ; Chênaies à Molinies, landes atlantiques silicicoles à Callune, Bruyère à 4 angles et Genêt (G. anglica et G. pilosa); Molinaies sèches et humides

Observation de l'arthropofaune (Libellules, Dolomède...)
Découvertes d'espèces caractéristiques et/ou indicatrices

Historique de l'intégration au réseau Natura 2000 du site

Anecdotes naturalistes

Cette animation s'est intéressée à présenter l'intérêt remarquable que possède ce site proche d'Aurillac, par sa diversité de milieux, par la présence d'espèces patrimoniales et de grands ensembles agro-écologiques fonctionnels ainsi qu'à souligner que l'on avait pu qu'effleurer la richesse de cette zone de 500 hectares. Ce qui a permis de sensibiliser le grand public à la valeur de la « biodiversité ordinaire et remarquable », mais aussi à la fragilité de certaines espèces et de certains milieux.

Les 2 balades, animées par le CPIE, ont été accompagnées par Monsieur Jean-Pierre Dabernat, Président du SIVU.

Le stand d'information

Le choix d'information s'est porté sur le thème de la biodiversité dans le Bassin d'Aurillac, au moyen d'un

diaporama et de deux expositions :

- **Un diaporama** : au travers de photos de paysages et d'espèces animales et végétales, trois milieux naturels (les pelouses sèches à orchidées, les prairies et zones humides, les forêts et bocages) ont été présentés, illustrant ainsi la biodiversité du bassin aurillacois
 - **Une exposition** « Jardiner sans pesticide » (6 panneaux) ; brochures et guides mis à disposition des visiteurs
 - **Une exposition** « l'Observatoire des Amphibiens » (9 panneaux) ; brochures et posters mis à disposition des visiteurs
 - Diverses brochures illustrant les connaissances et compétences du CPIE de Haute-Auvergne
- Le stand du CPIE a accueilli environ 250 personnes au



cours de la journée.

Les visiteurs se sont particulièrement intéressés aux amphibiens et au volet « science participative » du projet mené par les CPIE.

Nombreux ont été les jardiniers amateurs à la recherche d'alternatives aux pesticides. Les brochures à ce sujet ont connu un franc succès tout comme les brochures et posters concernant les amphibiens.

Cette action a ainsi permis de sensibiliser un peu plus le grand public non seulement à la dangerosité des produits phytosanitaires, mais aussi à la fragilité de certaines espèces (notamment au travers de l'exposition sur les amphibiens).

Cette journée a également permis de faire connaître le CPIE, ses actions et ses compétences (brochures et panneaux de présentation de l'association).



Aménagement de la ZAC du GARRIGOUX

La zone d'activité du Garrigoux

L'article L.311-1 du code de l'urbanisme définit les Zones d'Aménagement Concerté « ZAC » comme « Des zones à l'intérieur desquelles une collectivité publique ou un établissement public y ayant vocation décide d'intervenir pour réaliser ou faire réaliser l'aménagement et l'équipement des terrains, notamment de ceux que cette collectivité ou cet établissement a acquis ou acquerra en vue de les céder ou de les accéder ultérieurement à des utilisateurs publics ou privés. »

La ZAC est donc une opération publique, même si sa mise en œuvre peut être confiée à des personnes privées.

En effet, la création d'une ZAC est toujours décidée par les collectivités publiques qui déterminent les modalités de sa réalisation et contrôlent celle-ci. Par ailleurs, la procédure des ZAC fait largement appel aux prérogatives de puissance publique.

La Zone d'aménagement concerté représente une alternative à celle du lotissement, qui est normalement d'initiative privée, alors que la ZAC nécessite la volonté d'agir d'une collectivité publique.



Une nouvelle zone artisanale pour l'automne 2013 :

Le souci de maintenir et si possible renforcer la dynamique artisanale et commerciale sur la commune de Saint Paul des Landes fait partie des objectifs constants de la municipalité.

Il est apparu indispensable pour cela de compléter l'offre de terrains disponibles en zone artisanale en profitant du programme de développement de la CABA d'Aurillac qui souhaitait créer un nombre limité de zones secondaires venant compléter le pôle principal du Puy d'Esban à Ytrac.

Deux municipalités de la CABA se sont engagées dans ce programme, Jussac et Saint Paul des Landes et bénéficient pour cela du soutien financier de la CABA, du Conseil Général du Cantal et du Conseil Régional d'Auvergne.



Pour cela, la commune de Saint Paul des Landes a pu faire l'acquisition de terrains sur la partie sud du village à proximité de la ZA actuelle pour réaliser la ZA de la Camp de Garrigoux.

Le programme d'aménagement de la 1^{ère} tranche confié à la SEBA 15 se déroulera sur l'année 2013 pour mettre à disposition des artisans plus de 13300 m² de terrain sur des parcelles de 1000 m² de surface minimum.

Plusieurs artisans ont déjà manifesté leur intérêt pour des réservations. Si vous souhaitez profiter vous aussi de ce nouveau programme d'aménagement au service de l'artisanat et des services locaux, nous vous invitons à contacter rapidement la Mairie de Saint-Paul des Landes.

Jean Luc DONEYS
Conseiller Municipal



Urbanisme

Le nombre de permis de construire enregistrés durant l'année 2012 est de 14. Ce chiffre s'inscrit dans la moyenne des constructions enregistrées ces dernières années, malgré les difficultés actuelles rencontrées par la grande majorité des citoyens pour accéder à la propriété.

8 d'entre eux concernent la construction de maisons individuelles. Par ailleurs 15 déclarations préalables de travaux, exemptées de permis de construire, ont été souscrites en mairie.

Il est rappelé que selon la réglementation en vigueur, les constructions d'abris de jardins, de garages, de piscines de clôtures nécessitent une déclaration préalable en mairie.



Ce document est un acte administratif important qui donne les moyens à l'administration de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur.

Pour information, la décision de la mairie peut ne pas donner lieu à la délivrance d'un document écrit au terme du délai d'instruction de 1 mois. L'absence d'opposition au terme de ce délai vaut décision tacite de non-opposition à la réalisation du projet.

Pour tout renseignement sur l'urbanisme, veuillez prendre contact avec le personnel communal ou avec les conseillers municipaux concernés.

Jean GARROUSTE

L'Adjoint au maire en charge de l'urbanisme

Chemin pédestre

Le projet d'ouverture d'une liaison pédestre entre le hameau d'Escouderc et le bourg de Saint Paul des Landes nécessite un travail approfondi avec les partenaires, propriétaire ou fermier, riverains.

Ce projet consiste à créer un chemin de randonnée, partant d'Escouderc pour arriver rue de la Longagne, rue du cimetière.

Dans une première phase, à partir des visites des lieux et des plans cadastraux, nous avons défini un parcours en fonction d'anciens chemins et de la configuration des différentes parcelles dans ce secteur. Nous avons des incertitudes sur un ancien chemin intégré dans une parcelle plus grande. Celui-ci, bordé de beaux arbres, long de 500m, est un des principaux attraits de l'ensemble du parcours.

Nous avons mandaté un géomètre afin de rechercher l'appartenance de ce chemin. Il a procédé à une visite sur place puis à l'examen des documents cadastraux et des divers titres de propriété de cette parcelle, postérieurement et antérieurement à la rénovation du cadastre.

L'objectif étant de rechercher un acte d'acquisition du chemin ou une description précisant à quelle parcelle il appartenait.

Après avoir pris connaissance d'actes de vente successifs, il apparaît des modifications cadastrales.

Aujourd'hui, ce chemin est privé dans la plus grande partie.

Le travail pour créer cette liaison entre Escouderc et le bourg, mais aussi entre d'autres chemins pédestres, d'autres villages ou hameaux et Saint Paul des Landes les Marais du Cassan et de Prentegarde et au-delà les chemins du bord du lac de Saint Etienne Cantalès, doit donc se poursuivre ; c'est l'action du Conseil Municipal actuellement.



*Saint Paul
des Landes*

J Logements sociaux

L'inauguration des douze logements sociaux réalisés ces derniers mois sur la commune (six logements de conception traditionnelle Allée de Moinac et six pavillons contemporains à forte performance énergétique Rue des Rives du Caroffe) a eu lieu en présence de nombreux élus le vendredi 14 septembre 2012.

La ferme volonté de proposer une telle offre de logements au travers d'une politique solidaire, est ancienne pour la commune et fait suite à la précédente réalisation de 13 logements dans la Rue des Aulnes il y a quelques années.

Elle témoigne aussi de la qualité et de la régularité des relations tissées au fil des ans avec l'Office Public de l'Habitat du Cantal, LOGISENS.

Après avoir souligné la forte attractivité de la commune (280 permis de construire délivrés sur la période 2001 - 2012), Jean Pierre DABERNAT, maire de la commune, a rappelé l'importance de l'appartenance à la CABA dans ce développement, et a remercié les différents partenaires sans lesquels cette initiative visant à renforcer la solidarité n'aurait pu être menée à bien.

Il a conclu en précisant que d'autres programmes allaient être lancés dans le cadre du projet d'aide au maintien à domicile des personnes âgées de la commune.

Bernard DELCROS, président de LOGISENS, a confirmé pour sa part la qualité et la longévité du partenariat avec la commune en rappelant que cette démarche devait se poursuivre et s'amplifier dans le département car elle permettait de répondre à une forte demande, et participait par ailleurs à renforcer l'attractivité économique du département en accroissant ainsi sa capacité à accueillir de nouvelles populations.

Il a remercié les indispensables financeurs de ces deux opérations qui ont été l'Etat, la région Auvergne, le Conseil Général et la commune.

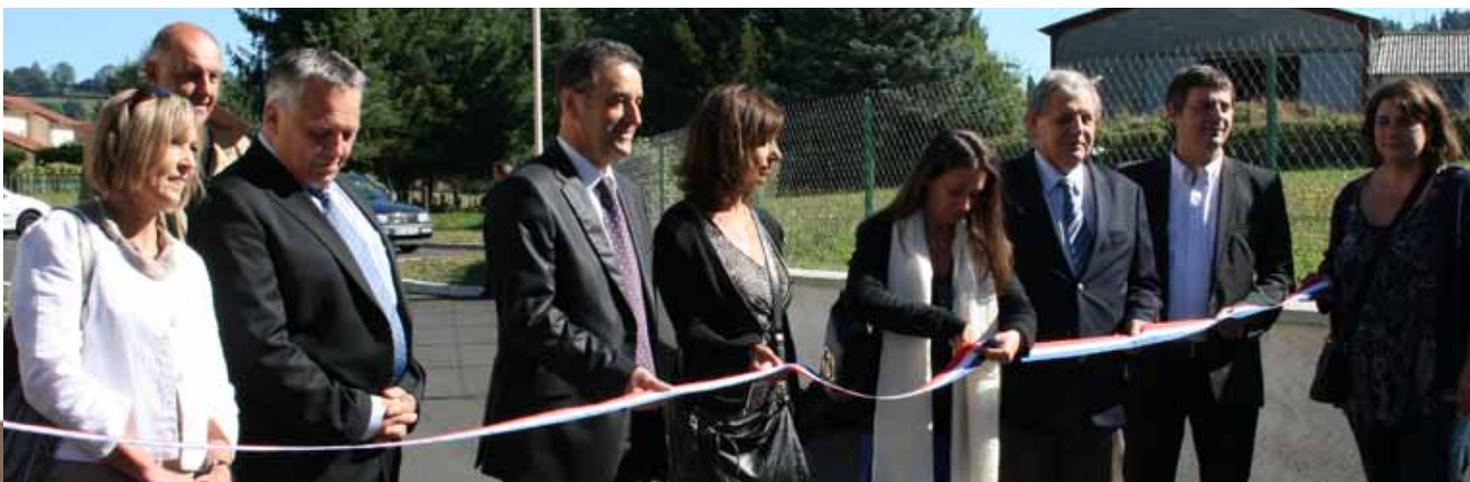
Dominique BRU, Vice présidente du Conseil Régional, Jacques MEZARD, Sénateur du Cantal, Alain CALMETTE, Député du Cantal et Laetitia CESARI-GIORDANI, secrétaire générale de la Préfecture ont chacun tenu à souligner la qualité et l'importance des projets réalisés par la municipalité de SAINT PAUL DES LANDES, dans des conditions parfois délicates, mais avec une volonté farouche de réussir dans cette entreprise.



Ils ont insisté sur l'accessibilité de ces logements, situés dans le bourg, à proximité des commerces et des services essentiels, ainsi que sur la nature de leur conception, alliant respect de l'environnement et développement durable.



Ils ont enfin unanimement salué les efforts de la commune et de ses élus dans l'accompagnement social du fort développement démographique intervenu ces dernières années, en la reconnaissant comme un pôle d'équilibre démographique désormais incontournable à quelques kilomètres d'AURILLAC, et reconnu comme il se doit dans le PLH communautaire.



19 mars 1962

19 mars 1962, cessez le feu en Algérie

Une plaque commémorative de la fin de la guerre d'Algérie a été inaugurée au monument aux morts de Saint Paul des Landes le dimanche 1er avril 2012.

Lorsque le Président Départemental de la FNACA, M. André GARROUSTE, avait émis le souhait, auprès des élus de la commune, de voir installer une plaque commémorant la date du 19 mars 1962, il avait été immédiatement entendu.

Cette demande s'est concrétisée par la pose d'une borne, supportant une plaque avec l'inscription « 19 mars 1962, cessez le feu en Algérie », à côté du monument aux morts de la commune.

Jean Pierre DABERNAT, Maire de Saint Paul des Landes, André GARROUSTE, Président Départemental de la FNACA, Léon Bonnet, Président du comité de Montsalvy et parrain du comité Saint Paul-Ytrac-Sansac, ont officiellement inauguré cette stèle, accompagnés de nombreuses personnes parmi lesquelles des élus, des responsables d'associations mais aussi des « anciens d'Algérie » des trois communes accompagnés de leurs proches.

Après la lecture du discours de M. André GARROUSTE par M. Jean-Claude BELAUBRE en sa qualité de chargé de communication du comité FNACA, le Maire a rappelé le rôle majeur de la FNACA dans le domaine si important du devoir de mémoire.

Il a indiqué que la plaque apposée ne visait pas à commémorer un conflit ainsi que les trop nombreuses souffrances qu'il a engendrées, mais que désormais elle serait là pour rappeler à tous que cette période de



la guerre d'Algérie avait été aussi une période pendant laquelle la France avait souffert, pendant laquelle la République avait vacillé, pendant laquelle des hommes étaient morts et des familles endeuillées.

Il a terminé son discours en précisant que le 19 mars 1962, grâce au Général DE GAULLE, la guerre s'était enfin arrêtée, sauvant la République et permettant à la France de retrouver son honneur.



Fleurissement du monument aux morts

Initiatives remarquées et appréciées par beaucoup de Saint-paulois que celles qui ont conduit au mois de mai un exposant de la troisième édition des Florales et en novembre un marchand de chrysanthèmes, à laisser à leur départ deux compositions pour fleurir le monument aux morts de la commune.



Conseil Municipal du 2 février 2012

Tarifs d'entrée au concert de musique classique du 3 mars 2012

Dans le cadre des animations culturelles, la Commune a l'opportunité d'organiser un concert de musique classique en partenariat avec l'association Musica Formosa qui au travers du festival « Voyage d'hiver » propose une prestation duo « violoncelle / accordéon » le 3 mars 2012, les tarifs d'entrée sont fixés comme suit :

Adulte 10 €, (tarif C),

Enfant de plus de 12 ans : 5 €, (tarif A),

Enfant de moins de 12 ans : gratuit.

Aménagement de la Rue du Val d'Auze et de la Route de Lacapelle Viescamp.

Demande de fonds de concours et délégation de maîtrise d'ouvrage du Conseil Général.

Par délibération en date du 12 novembre 2009, le Conseil Municipal a adopté le dossier réalisé par le cabinet CLAVEIROLE et COUDON pour l'aménagement de la Rue du Val d'Auze et de la Route de Lacapelle Viescamp RD 53 et RD 64.

Le dossier technique proposé ce jour, reprend la globalité des travaux : part Conseil Général (pour un montant de 170 805 € HT) et part commune (pour les 2 tranches 212 115 €, la première réalisée par la Commune en 2011).

Le Conseil Municipal après délibération, adopte le dossier technique global, sollicite du Conseil Général, dans le cadre d'une convention, un fonds de concours pour les travaux de voirie en route départementale et la délégation de la maîtrise d'ouvrage correspondante et autorise M. le Maire à signer tout document afférant à ce dossier.

Demande de subventions au titre de la DETR et au titre du produit des amendes de police.

Suite aux délibérations prises par le Conseil Municipal et à la validation des études, une 1^{ère} tranche de travaux a été réalisée en 2011, côté Lotissement du Domaine de la Camp Haute et Zone artisanale.

Après délibération, la 2^{ème} partie de ces travaux qui visent à sécuriser le cheminement des piétons avec l'aménagement des trottoirs du côté du Lotissement du Val d'Auze, pour un montant estimatif HT 130 870, est adoptée. Des subventions seront sollicitées au titre de la DETR 2012 auprès de M. Le Préfet du Cantal et au titre du produit des amendes de police auprès de M. le Président du Conseil Général.

Conseil Municipal du 28 mars 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni le 28 mars 2012 en présence de M. COUDERT, trésorier et de M. BESSON son successeur qui prendra ses fonctions au 1er avril.

M. COUDERT a proposé de faire un point sur la situation de la commune de ST PAUL DES LANDES, selon 3 indicateurs : l'endettement, l'épargne et la fiscalité.

L'endettement est conforme à celui des communes de même strate dans le département (1031 € par habitant, moyenne départementale 1033 € /habitant).

L'épargne brute annuelle bien qu'inférieure à la moyenne départementale permet outre le remboursement de la dette, de dégager un excédent pour le financement des dépenses d'investissement.

Le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal inférieur à 1%, le taux des taxes très modéré offrent des leviers pour dynamiser les produits encaissés et donc l'autofinancement dégagé de la section de fonctionnement.

Comptes de gestion 2011.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve les comptes de gestion 2011 de la Commune, des budgets annexes du Lotissement des Rives du Caroffe II, et de la zone d'Activités Artisanales, dressés par le Receveur.

Comptes administratifs.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve les comptes administratifs 2011.

Le compte administratif de la commune s'établit comme suit :

Fonctionnement	Montant
Prévu en dépenses et recettes	991 081,00 €
Réalisé en dépenses	748 858,25 €
Réalisé en recettes	1 053 125,48 €
Soit un excédent de fonctionnement	268 267,23 €
Investissement	Montant
Prévu en dépenses et recettes	1 280 014,95 €
Réalisé en dépenses	539 191,35 €
Réalisé en recettes	448 556,90 €
Reste à réaliser en dépenses	516 900,00 €
Reste à réaliser en recettes	595 500,00 €

Affectation du résultat, compte tenu des résultats comptables du CA 2011, l'excédent de fonctionnement est affecté comme suit :

l'excédent de la section de fonctionnement	Montant
En financement à la section d'investissement	216 545,84 €
En report à la section de fonctionnement	51 721,39 €
Total	268 267,23 €

Compte administratif du budget annexe du lotissement des Rives du Caroffe :

Fonctionnement	Montant
Prévu en dépenses et recettes	21 840,00 €
Réalisé en dépenses	5 963,80 €
Réalisé en recettes	9 427,19 €
Investissement	Montant
Prévu en dépenses et recettes	12 412,00 €
Réalisé en dépenses	9 427,19 €
Réalisé en recettes	2 981,90 €

Compte administratif du budget annexe de la zone d'activités de la Camp de Garrigoux :

Fonctionnement	Montant
Prévu en dépenses et recettes	890 000,00 €
Réalisé en dépenses	28 917,59 €
Réalisé en recettes	99 638,33 €
Investissement	Montant
Prévu en dépenses et recettes	445 000,00 €
Réalisé en dépenses	29 638,33 €
Réalisé en recettes	0 €

<i>Les principales opérations de la section d'investissement, sont en dépenses</i>	<i>Montant</i>
Opérations financières : remboursement de la dette	93 600,00 €
Opérations non individualisées	
Mobilier et matériel (salle des fêtes)	8 870,00 €
Matériel informatique et logiciels	5 000,00 €
Modification du PLU	5 500,00 €
Travaux régie :	6 000,00 €
Solde d'exécution	204 512 €
Opérations	
Travaux bâtiments : (aménagement et équipements de locaux conformes aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, études diverses)	593 800,00 €
Voirie : (Rue du Val d'Auze et Route de Lacapelle Viescamp, enrochement du ruisseau du Caroffe, restructuration de voirie au Bac)	129 200,00 €
Ecole : (mobilier divers)	7 500,00 €
Eclairage public	26 100,00 €

<i>Recettes</i>	<i>Montant</i>
FCTVA	50 900,00 €
TLE	16 000,00 €
Excédent de fonctionnement	216 546,00 €
Autofinancement	56 000,00 €
Amortissement	47 170,78 €
Emprunt	398 700,00 €
PVR des Hirondelles	10 000,00 €
Subventions Cœur de Village en restes à réaliser	70 500,00 €
Subventions demandées et restes à réaliser aménagement de locaux	161 500,00 €

	<i>Montant</i>
Produit des cessions	140 000,00 €
Solde d'exécution	295 146,00 €

Fiscalité directe locale :

Le conseil Municipal décide de ne pas majorer la fiscalité directe locale, compte tenu de l'augmentation sensible des bases décidée par l'Etat.

Les taux des taxes pour 2012 resteront donc fixés comme suit :

Taxe d'Habitation : 14,11 %

Taxe Foncière Bâti : 20,12 %

Taxe foncière non bâti : 81,77 %

Examen et vote des subventions attribuées aux différentes associations.

Révision simplifiée du PLU.

Le Conseil Municipal décide d'une révision simplifiée du PLU ayant pour objectif au regard des Lois Grenelle à modifier les zones Nh qui actuellement favorisent le mitage de l'habitat.

Le bureau d'Etudes CITADIA CONSEIL SUD OUEST est chargé des études liées à cette procédure.

Cession d'une parcelle de terrain.

Accord est donné pour l'acquisition d'une parcelle située au Camp du Bac, cadastrée section B numéro 507 d'une contenance de 2645 m², enclavée dans leur propriété.

Contrat groupe assurance des risques statutaires.

Le Centre de Gestion du Cantal est chargé de réaliser en son nom un marché public en vue de sélectionner les meilleures propositions de contrats d'assurance relatifs aux risques statutaires des fonctionnaires territoriaux affiliés ou non à la CNRACL.

Indemnité pour changement de résidence :

Après délibération, il est décidé d'instaurer l'indemnité pour changement de résidence administrative et de prise en charge des frais des personnes pour tout agent recruté dont la situation répond aux critères règlementaires.

Institution du régime des indemnités horaires pour travaux supplémentaires :

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, considérant que le personnel peut être appelé, selon les besoins du service, à effectuer des heures complémentaires dans la limite de la durée légale du travail et des heures supplémentaires au-delà de la durée légale de travail, sur la demande du Maire, décide de l'institution du régime des indemnités horaires pour travaux supplémentaires dans les conditions règlementaires fixées par les textes.

Indemnité forfaitaire complémentaires pour élections.

Une indemnité forfaitaire complémentaire pour élections sera attribuée aux agents appelés à intervenir lors des opérations électorales.

] Budget 2012 de la commune

(Conseil Municipal du 28 mars 2012)

BUDGET COMMUNE

Section de fonctionnement

<i>Dépenses</i>	<i>Montant</i>	<i>Recettes</i>	<i>Montant</i>
Charges à caractère général	219 410 €	Produits garderie, cantine, autres services	48 000 €
Charges de personnel	394 300 €	Impôts et taxes	417 157 €
Autres charges	128 050 €	Dotation et participation	345 476 €
Reversement fiscalité CABA	17 974 €	Autres produits (loyers)	25 500 €
Charges financières emprunt	63 200 €	Remboursement charges	36 650 €
Dépenses imprévues	5 184 €	Travaux en régie	6 000 €
Virement de la sect. d'invest.	56 000 €	Produits exceptionnels	3 100 €
Amortissement	47 171 €		
Charges exceptionnelles	2 315 €		
Total	933 604 €	Total	933 604 €

Section d'investissement (y compris les restes à réaliser de 2011)

<i>Dépenses</i>	<i>Montant</i>	<i>Recettes</i>	<i>Montant</i>
Charges financières emprunt	93 600 €	Amortissement	47 171 €
PLU	5 500 €	Virement de la sect. de fonct.	56 000 €
Achat de matériel et mobilier	14 970 €	Affectation exercice 2011	216 545 €
Travaux de voirie	129 200 €	FCTVA	50 900 €
		TLE	16 000 €
Ecole	7 500 €	Emprunts 2011 (restes à réaliser)	350 000 €
Bâtiments communaux	593 800 €	Emprunts 2012	48 700 €
Eclairage public	26 100 €	Participations voies réseaux	10 000 €
		Cessions de terrains	140 000 €
Travaux en régie	6 000 €	Subventions Cœur Village	70 500 €
Excédent reporté	295 146 €	Subventions bâtiments communaux	165 000 €
		Cautions	1 000 €
Total	1 171 816 €	Total	1 171 816 €

Conseil Municipal du 28 juin 2012

Tarifs année scolaire 2012/2013

Cantine scolaire :

- **Enfant de la Commune :**
2,60 € (2011-2012 : 2,55 €),
- **Enfant domicilié hors commune :**
3,70 € (2011-2012 : 3,65 €),
- **Adulte :**
5,30 € (2011-2012 : 5,20 €).

Garderie :

- **Tarif A - 7h30-8h20 :** 0,74 €
(tarif année précédente 0,73 €),
- **Tarif B - 16h25-18h30 :** 1,26 €
(tarif année précédente 1,24 €),
- **Tarif C - Transport scolaire :** 0,26 €
(tarif année précédente 0,25 €),
- **Le tarif D est fixé à 0,28 €**
(tarif année précédente 0,27 €).

Transports scolaires :

La participation des parents aux transports scolaires pour l'année 2012/2013 est fixée à 0,69 € par jour, par enfant (pour mémoire tarif 2011/2012 : 0,68 €). Facturation en débet de trimestre pour le trimestre complet.

Atelier arts plastiques :

Depuis 2006 le tarif annuel de l'atelier arts plastiques est resté fixé à 40 € par an, par enfant. Il est fixé à 45 € par an à compter de septembre 2012.

Indemnités au receveur municipal :

Conformément aux textes en vigueur le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

de demander le concours du Receveur Municipal pour assurer des prestations de conseil, d'accorder à M. Bernard BESSON, receveur municipal, l'indemnité de conseil au taux de 100% par an, cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité, d'accorder l'indemnité de confection des documents budgétaires, précise que les crédits correspondants sont inscrits au budget communal article 6225.

Révision du montant de la cession de terrain au profit du Conseil Général au lieu dit Bosméjo :

Le Conseil Municipal, dans le cadre des travaux d'aménagement sur la RD 53 entre SAINT PAUL DES LANDES et le Pont du Meyrou, a par délibération en date du 10 février 2005, consenti la cession d'une parcelle cadastrée section C n° 165 d'une contenance de 93 ca au profit du Conseil Général.

La nécessité de recourir à une procédure de déclaration d'utilité publique a amené la modification de la promesse de vente, par le versement d'une indemnité de remploi. Il est décidé de valider la nouvelle proposition faite par le Conseil Général, fixée à 29,70 €, pour la cession de cette parcelle, d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte notarié établi par maître BERTHOMIEUX, les frais engagés sont à la charge du Conseil Général.

Participation de la Commune aux frais de fonctionnement du Relais Petite Enfance :

Conformément au vote du budget primitif 2012, le Conseil Municipal fixe la participation de la Commune aux frais de fonctionnement du RPE à 2 470,84 € pour l'année 2012 (crédits inscrits à l'article 65738).

Modification de l'affectation du résultat 2011 :

L'affectation du résultat de l'exercice 2011 est modifiée comme suit :

Excédent de fonctionnement 2011 :	268 267,28
Affectation du résultat 2011 :	
en réserve au 1068 :	216 545,84
Report en fonctionnement au R002 :	51 721,44

Décision modificative n°1 :

Les opérations d'ordre de transfert entre sections devant être équilibrées le Conseil Municipal décide de la modification suivante :

Article 6811 : - 0,24

Article 022 dépenses imprévues : + 0,24

Dossier de faisabilité pour l'aménagement de locaux :

Le Conseil Municipal décide d'instruire un dossier de faisabilité pour l'aménagement de locaux administratifs et de logements adaptés dans le cadre du service d'aide au maintien à domicile.

Convention de désignation de maîtrise d'ouvrage unique entre la Commune de ST PAUL DES LANDES et la CABA :

Dans le cadre de l'aménagement de la rue du Val d'Auze (RD53) et la route de Lacapelle-Viescamp (RD64), la Commune a sollicité les concessionnaires de réseaux pour qu'ils mettent à niveau leurs propres ouvrages. La CABA a répondu positivement à cette requête et souhaite réhabiliter ses réseaux d'eau potable.

Dans un souci de cohérence et de continuité du projet et en raison de l'imbrication des aménagements, relevant simultanément de leurs maîtrises d'ouvrage respectives, la Commune et la Communauté d'Agglomération ont décidé d'un commun accord de confier à la commune de SAINT PAUL DES LANDES, la maîtrise d'ouvrage unique de l'ensemble des aménagements.

Travaux confiés au Syndicat Départemental d'Energies du Cantal :

Sont confiés au SDEC les travaux d'éclairage public sur le chemin situé derrière la Mairie pour un montant de 4726,32 € HT et au croisement du Chemin des Hirondelles / RD 120, pour 5 172,68 € HT, le Syndicat prenant en charge 50% du coût de ces travaux.

Des travaux connexes relatifs à l'enfouissement du réseau téléphonique au chemin des Hirondelles et RD 120 seront réalisés par le SDEC pour 509,64 € TTC.

Conseil Municipal du 24 octobre 2012

Maison JOUPPE :

Dans le cadre de sa politique de solidarité, le Maire propose au Conseil Municipal l'achat de la maison JOUPPE. Il informe les élus qu'un partenariat avec LOGISENS, La Poste et le service d'aide au maintien à domicile « Les Maisons d'Hestia » de la commune, devrait aboutir à la construction de logements adaptés et de locaux publics dans ce bâtiment.

Il insiste sur l'intérêt de l'emplacement de cette maison, au centre bourg, à proximité des commerces et des services et souligne l'opportunité, en restaurant cette maison emblématique de Saint Paul des Landes d'embellir le centre bourg. Le conseil municipal à l'unanimité adopte cette proposition et autorise le maire à signer un compromis.

Aménagement de la Rue du Val d'Auze et de la Route de Lacapelle Viescamp.

L'appel d'offres concernant la 2^{ème} tranche de travaux, a permis de retenir l'entreprise EUROVIA. Cet important projet permettant la restauration de 2 rues de Saint Paul des Landes, mais aussi la route départementale de liaison entre la RD 120 la RN 122 et le Puech des Ouilhes, est porté en partenariat par la commune de SAINT PAUL DES LANDES, le Conseil Général, la CABA, le Syndicat d'Energies du Cantal, Gaz de France, France télécom. Le bureau d'étude CLAVEIROLE COUDON est maître d'œuvre. Les travaux devraient commencer fin 2012.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention avec France Télécom.

Réserve foncière des Devèzes.

Dans le cadre de l'aménagement de la zone résidentielle les Devèzes, le Conseil Municipal autorise le Maire à recruter un conducteur d'opérations qui aura pour mission d'établir un projet d'aménagement de ce terrain de 5 hectares environ.

Personnel :

Suite à la consultation lancée par le Centre de Gestion pour la souscription d'un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à charge de la collectivité lors des arrêts maladie des agents, le Conseil Municipal décide d'adhérer à ce contrat dans les caractéristiques proposées.

Protection sociale complémentaire :

Le conseil municipal décide de s'associer à la consultation lancée par le Centre de Gestion pour obtenir un contrat-groupe au profit de la protection sociale complémentaire des agents « risque prévoyance ».

Chemin d'Escouderc :

Il est proposé de poursuivre les démarches visant à l'ouverture d'un chemin de randonnée, en prenant l'attache d'un géomètre.

Conseil Municipal du 19 novembre 2012

Participation à la garantie maintien de salaire des agents :

La commune décide de participer à la couverture prévoyance souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents. Un certificat d'adhésion à une « Garantie Prévoyance Maintien du Salaire », labellisée devra être fourni pour percevoir cette aide.

Décision modificative n°2 au budget :

En fonctionnement il s'agit d'un réajustement des comptes sur cette section.

En investissement, sont inscrits les crédits concernant la révision et la modification du PLU, l'achat d'une lame de déneigement, les travaux de la rue du Val d'Auze et de la Route de Lacapelle Viescamp.

Aménagement de la zone d'activités économiques le Garrigoux :

Le Conseil Municipal valide l'avant-projet du lotissement à vocation économique qui porte sur une surface de 18 000m², dont 13 382 cessibles. Informations et réservations des lots auprès de la Mairie de ST PAUL DE LANDES 04.71.46.30.24.

Des subventions pour la réalisation de cette opération seront sollicitées, auprès des services de l'Etat au titre de la DETR 2013, du Conseil Régional d'Auvergne, du Conseil Général du Cantal, de la CABA.

Dans le cadre de ce projet, la Charte de Développement Durable des parcs d'activités de la région Auvergne est approuvée et adoptée.

Avenants aux marchés de travaux de mise aux normes d'accessibilité des bâtiments communaux et création d'une salle :

2 avenants sont validés par le Conseil Municipal. Le bilan de cette opération se traduit par un respect du budget prévisionnel.

Aménagement de l'accès au Chemin des Hirondelles :

Dans le cadre de la sécurisation du carrefour du Chemin des Hirondelles avec la RD 120, il est proposé au Conseil Municipal d'acheter une parcelle de terrain de 4 m² permettant de faciliter l'accès au Chemin des Hirondelles, pour les véhicules venant d'Aurillac.

Ce projet conduit en partenariat avec le Conseil général doit aboutir, pour la commune à un aménagement du carrefour et de la chaussée du Chemin des Hirondelles, un meilleur éclairage du carrefour et de l'abri bus, pour le Conseil Général la suppression du stationnement le long de la RD 120 et l'aménagement d'une sur largeur de la chaussée de la RD 120. La collaboration des riverains de ce site est nécessaire et s'est montrée efficace, elle doit aboutir à faciliter la suppression du stationnement le long de la RD 120.

Travaux d'aménagement de la Rue du val d'Auze et de la Route de Lacapelle Viescamp :

Ce projet d'un montant global de 463 100 € TTC est effectué en partenariat avec le Conseil Général, la CABA et le Syndicat d'Energies du Cantal. Des subventions seront sollicitées pour équilibrer cette opération.

Dans le cadre de cette opération, sont adoptés des travaux d'éclairage public pour un montant de 73 671€ HT, la participation de la Commune s'élève à 36 835 €, le Syndicat Départemental d'Energie du Cantal, finance cette opération à hauteur de 50%.

Sont également validés les travaux connexes relatifs à l'enfouissement du réseau téléphonique pour un montant de 6 062 €, à charge de la Commune.

Enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du projet RN 122.

Le Conseil Municipal de ST PAUL DES LANDES, conscient que le désenclavement du bassin d'Aurillac est indispensable pour tout développement économique et évolution positive de la

population soutient le projet de déviation faisant l'objet de l'enquête publique en cours.

Enquête publique relative à la demande de permis de construire d'un centre commercial ZAC de la Sablière.

Le Conseil Municipal soutient le projet d'aménagement de la zone commerciale de la Sablière nécessaire au développement économique du Bassin d'Aurillac

Conseil Municipal du 14 décembre 2012

Sont adoptées à l'unanimité les délibérations suivantes :

Tarifs communaux 2013.

Le Conseil Municipal, décide de ne pas modifier les tarifs en vigueur concernant la location de la salle des fêtes, les concessions et cases au columbarium, l'entretien des concessions. Ils resteront donc comme suit :

Salle des fêtes :

	Personnes de la commune	Tarif
Festivités familiales	Apéritif Repas	80,00 € 110,00 €
	Personnes extérieures	190,00 € 280,00 €
Autres locations	Associations de la commune (après épuisement des gratuités)	60,00 €
	Associations, organismes extérieurs à la Commune, expositions,	350,00 €
	Expositions ventes	450,00 €
Nettoyage	Obligatoire après tout repas servi dans la salle et bal	82,50 €
Caution		400,00 €

Tarifs cimetière :

concessions le m² : 40,00 €,
Columbarium la case pour une durée de 30 ans : 500,00 €,
dispersion cendres : 15,00 €.

Service de prestation d'entretien et de nettoyage des concessions en pleine terre couvertes ou non et des caveaux.

Le coût annuel pour 3 interventions : mars- avril, juin-juillet, octobre-novembre est fixé à 60 €.

La suppression de la régie de recettes pour les encaissements des locations des courts de tennis est décidée à compter du 01/01/2013.

Recensement de la population :

Pour effectuer le recensement de la population qui aura lieu du 17 janvier au 16 février 3 agents recenseurs sont recrutés. M. LIADOUZE, Mmes VIGUIER et SALAVERT seront chargés de collecter les données pour l'INSEE.

Utilisation des crédits d'investissement avant le vote du budget primitif.

Autorisation est donnée au Maire pour mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2013 dans le ¼ des crédits ouverts au budget 2012.

Achat de terrains :

Sont validées : les acquisitions de terrains pour l'aménagement de l'accès au Chemin des Hirondelles 4 m² à M. et Mme TIRABI et de 4 m² à M. TEULADE dans le cadre d'une régularisation suite aux travaux d'aménagement d'un chemin piétonnier aux abords du lavoir, Grande Rue. Ces cessions sont consenties au prix de 100 €, les frais de bornage et d'actes notariés étant à charge de la Commune.

Le Conseil Municipal approuve la modification n° 3 et de la révision simplifiée n° 2 du PLU.

La modification n°3 mise à l'enquête publique portait sur des points concernant le règlement et les documents graphiques, le tracé des emplacements réservés.

La révision simplifiée l'objet du dossier mis à l'enquête publique était d'apporter quelques corrections, compléments ou ajustements nécessaires assurant un développement cohérent de la commune, dans le respect des principes du Projet d'Aménagement et de Développement Durable initial. Agrandissement de la zone 1AU au nord du bourg, passage de Nha en Nh intégrant une faible extension pour permettre la création de 2 habitations, modification de la zone UCa à Radai, reclassement de la zone Nh en zone UC à Bourboux, extension limitée de la zone UC à Bourboux, extension limitée de la zone Nh aux Hirondelles pour la pose de canalisations, réduction de zones IAU (reclassement en zone agricole).

Carrière du Puy de Toule.

Un avis favorable est donné par le Conseil Municipal pour la remise en état d'une partie de la carrière exploitée par la CADAC (Coopérative Agricole Départementale d'Amendements Calcaires) au Puy de Toule.

Présentation est faite des rapports annuels établis par la CABA concernant les services de la collecte et du traitement des déchets ménagers, des services de l'eau et de l'assainissement. Ce document est mis à disposition du public à la Mairie.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des dossiers, en prend acte.

Le début des travaux de la Rue du Val d'Auze et de la Route de Lacapelle Viescamp est fixé au 7 janvier 2013.

Finances communales

En ces difficiles moments de crise économique et alors que les français sont de plus en plus nombreux à peiner pour y faire face, il convient de s'élever une bonne fois pour toute contre cette idée, largement répandue en 2012, surtout lors des joutes électorales printanières, selon laquelle les collectivités seraient excessivement dépensières, et particulièrement mal gérées.

C'est en effet toujours, avec la ferme volonté de répondre à des besoins réels et largement exprimés par les habitants, que les budgets communaux sont votés tous les ans dans le courant du mois de mars, qui plus est, en équilibre.

Il en est ainsi aujourd'hui et depuis de nombreuses années à SAINT PAUL DES LANDES, et l'équipe municipale en place n'a comme motivation et légitime préoccupation que de répondre aux exigences concrètes des administrés, dans le strict respect de contraintes budgétaires de plus en plus drastiques.

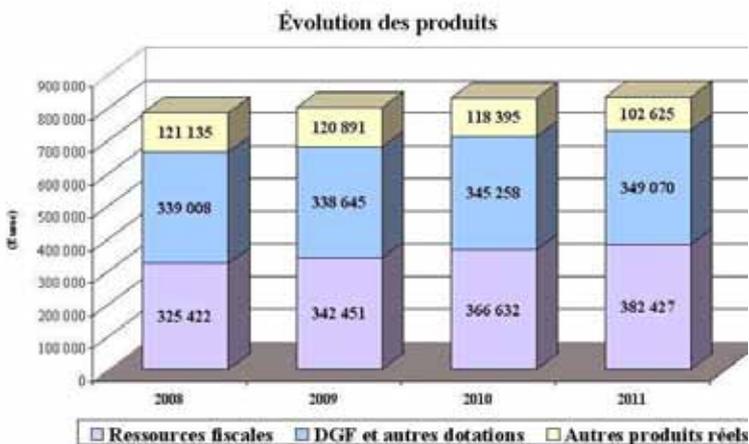
Alors que des efforts sont demandés à tous, les élus de la commune sont en effet particulièrement soucieux de l'évolution des finances publiques locales tout en souhaitant répondre au plus vite aux impératifs de développement économique, d'aménagement du territoire, de solidarité et d'éducation.

La dernière analyse financière du budget principal de la commune, réalisée à l'été 2012 par les services de l'Etat sur la période 2009 à 2011, témoigne de la santé et de l'équilibre de cette situation financière.

Avec 1 436 habitants, la commune compte 764 foyers fiscaux, dont 43.5 % de non imposables à l'impôt sur le revenu (contre 54% pour la moyenne des 38 communes de 500 à 2 000 habitants du département). Le revenu fiscal moyen par foyer est de 23 884 € supérieur à la moyenne départementale (19 724 €).

Les produits de fonctionnement.

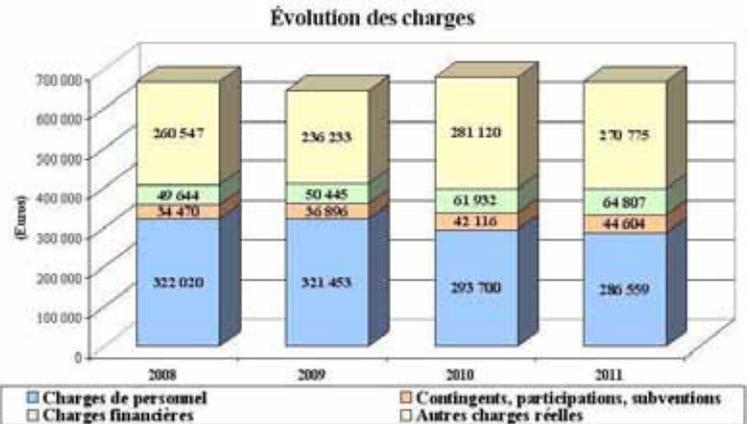
Ils sont en progression de 4% sur la période 2009-2011 (834 123 € en 2011 pour 801 990 € en 2009 et les ressources fiscales, en progression quant à elles de 11,67% durant ces trois dernières années, représentent 46% de l'ensemble des recettes de fonctionnement (43% en 2009). Voici leur évolution.



Les charges de fonctionnement

Le montant des charges de fonctionnement est maîtrisé et se situe toujours à un niveau inférieur (464 €/hab.) aux autres communes du département de même importance (621 €/hab.).

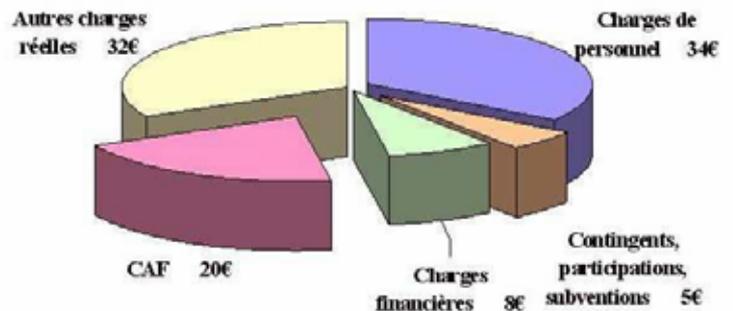
Parmi elles, les charges de personnel ont diminué de 11% sur les trois dernières années. Elles représentent 43% des dépenses réelles de fonctionnement contre 50% en 2009, et demeurent inférieures aux autres communes de même importance (200 €/habitant contre 270 €). Voici leur évolution.



Globalement, la situation financière de la commune est jugée très saine par les services de l'Etat; ce constat positif est confirmé par l'évolution du coefficient d'autofinancement courant qui mesure la capacité de la commune à rembourser le capital des emprunts et à financer des investissements nouveaux à partir de l'autofinancement dégagé par les opérations de fonctionnement.

Ce coefficient, inférieur à 1 sur la période (0.92 en 2009, 0.93 en 2010, 0.90 en 2011), confirme la situation favorable de la commune pour faire face au remboursement des annuités d'emprunts.

En 2011, avec 100 euros, la commune a constitué 20€ d'autofinancement et dépensé



Patrick SARNEL
Adjoint au maire

Travaux Mairie

C'est désormais une réalité....

La mairie et l'ensemble du bâtiment abritant les locaux de la mairie sont désormais accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Ce lourd projet, présenté dans le précédent bulletin municipal, a été mené à son terme en cette année 2012 et aura nécessité des travaux d'une très grande ampleur qui auront duré plus de dix mois.

La salle du conseil municipal a été transférée au rez de chaussée dans un nouvel espace très accessible et particulièrement bien éclairé, équipé des techniques modernes de communication.

Par son accessibilité cette salle fera sans nul doute dans les prochains mois le bonheur des futurs mariés et de leurs familles ; elle a déjà accueilli un mariage au mois de décembre 2012.

L'accès aux deux étages de la mairie est à présent grandement facilité suite à l'installation d'un ascenseur. Celui-ci permet de desservir des bureaux et une salle de réunion au 1^{er} étage ainsi que le local des archives et une salle servant actuellement d'atelier de peinture au second étage.

Les artistes de l'association Re-Création se sont ainsi installés dans un atelier entièrement aménagé dans l'ancien grenier du bâtiment, délaissant bien vite et le cœur léger le préfabriqué désuet de l'école dans lequel ils ont exercé leur passion pendant de bien longues années.



Route d'Ayrens

Aménagement de la RD 53 entre SAINT PAUL DES LANDES et AYRENS.

Des travaux importants ont été réalisés durant l'été 2012 par le Conseil Général sur la route départementale 53 reliant SAINT PAUL DES LANDES à AYRENS.

Souhaités depuis plusieurs années par la municipalité de SAINT PAUL DES LANDES, ces travaux de sécurité, devenus indispensables compte tenu de l'état de la route et de l'importance de son trafic, ont consisté à couper de nombreux virages et à élargir la chaussée.

Ils ont ainsi permis d'accroître la visibilité sur cette portion de route, de sécuriser des virages jusqu'alors dangereux, et de faciliter les accès à Bosmejo, ainsi qu'aux nombreuses habitations situées le long de cette voie à la Vialle.

De par leur importance et leur durée, ces travaux ont nécessité la pause de feux tricolores.



La municipalité en appelle au civisme des automobilistes pour que la sécurité gagnée grâce à l'élargissement de cette route et l'amélioration de la visibilité ne soient pas menacées par ailleurs à cause d'une augmentation sensible de la vitesse sur ce tronçon.

Entretien de la voirie communale

La première tranche de remise en état de la voie communale de Picou (V. C. N° 4) a été effectuée sur une longueur de 615 mètres au début du mois de septembre. Il a été réalisé un reprofilage de la chaussée à la grave émulsion 0/14 à raison de 100 Kg au m² et un enduit Bicouche. Le montant de ces travaux avoisine les 35.000,00€ TTC. Les travaux d'assainissement ont été réalisés par les employés communaux et la réfection de chaussée par l'entreprise Eurovia Dala.

La voie communale du Violon (V. C. N° 12) a également été partiellement remise en état. L'entreprise Eurovia Dala a réalisé ces travaux pour un montant de 3000,00€ TTC.



Travaux Lavoir

Durant l'automne 2012, les employés municipaux ont réalisé un mur de soutènement le long du chemin piétonnier qui borde la route départementale.

Ils ont ensuite apporté de la terre végétale le long de ce mur. Le parterre ainsi constitué a été planté de nombreux arbres et arbustes dans les premiers jours du mois de décembre.



3,2 M d'euros d'investissement, dont 1,2 M de Financements extérieurs

Depuis 12 ans, la commune se développe, engage des travaux, les finance, recherche et obtient des aides extérieures.

Depuis 12 ans, les élus participent à ce développement et permettent aussi, au travers des chantiers engagés de soutenir l'économie de notre région.

Voici un bilan de ces actions

Dans le domaine des services :

Le Groupe scolaire a été agrandi et trois nouvelles salles de classe ont été construites.

Le restaurant scolaire a abandonné le vieux préfabriqué pour des locaux neufs et modernes. Le fonctionnement de la garderie a été consolidé et le centre de loisirs a été mis en place et fonctionne désormais durant les vacances d'hiver, de printemps, et d'été.

Un relais petite enfance a été mis en place au premier étage de la Médiathèque Centre Culturel La grange.

Un Service d'aide au maintien à domicile est en cours d'élaboration et sera opérationnel en 2013.

La Médiathèque a été créée, et permet d'accueillir grands et petits dans des locaux très confortables.

Les bâtiments de la Mairie ont été mis aux normes pour permettre leur accessibilité par les personnes à mobilité réduite. Pour cela une salle a été construite en rez de chaussée et un ascenseur a été installé.

Dans le même temps, **une salle de réunion** destinée à



remplacer celle de la salle polyvalente a été aménagée, de même qu'un atelier destiné aux associations dans une partie des combles du bâtiment de la Mairie ; il permettra de remplacer le vieux préfabriqué, inconfortable, gros consommateur d'énergie, situé dans la cours de l'École et qui sera détruit, car il n'est plus conforme aux normes actuelles de sécurité.

Dans le domaine associatif et de l'animation :

Les associations de la commune ont été régulièrement soutenues, et les élus ont voulu faciliter au maximum leur fonctionnement, conscients du rôle primordial qu'elles jouent pour favoriser l'image de notre commune.

Des animations portées par la municipalité ont été mises en place au travers des Automnales (en 2005) et des Florales (en 2010) devenues aujourd'hui des dates incontournables dans la vie de notre commune.

Les zones naturelles remarquables situées à l'ouest de Saint Paul des Landes, partagées avec Lacapelle-Viescamp et Saint Etienne Cantalès sont désormais protégées. Classées zone Natura 2000.

Elles peuvent à présent être traversées en empruntant le chemin pédestre « Le Grand Tour du Marais ». Ce chemin pédestre ouvert en 2010 s'ajoute à celui des Asphodèles qui permet de faire une randonnée à partir du bourg de Saint Paul des Landes en passant par Laborie, Le Bac et Picou.

Dans le domaine économique :

Le Développement économique de la commune s'appuie désormais sur l'extension de la première zone d'activités communale, mais également sur la création de la zone d'activités du Garrigoux, zone récemment créée en partenariat avec la CABA, le Conseil Régional, le Conseil Général et l'Etat.

Par ailleurs l'arrivée du Gaz naturel sur la Commune en 2007-2008 a permis de conforter l'importance de Saint Paul des Landes.

Dans le domaine de la voirie communale et de l'éclairage public :

La voirie nécessite de lourds investissements. C'est pourquoi les élus de Saint Paul des Landes peuvent être satisfaits du travail en profondeur réalisé dans ce domaine.

Il a ainsi été procédé à la réfection de rues du bourg



comme la rue d'Espinassou, la rue de la Borderie, la rue de la Boissonade, la rue du Lavoir, la rue de la Combe aux chênes, la Grande Rue (en partie), la rue des Rives du Caroffe (en partie), l'allée de Moinac, la rue du Val d'Auze, la route de Lacapelle Viescamp (dans la partie située dans le bourg).

Par ailleurs d'autres rues et chemins ont été dans le même temps restaurés : Il s'agit du chemin de Picou à Coniaghet, du chemin du Pas Nègre, de la route de la Camp de Verrières au Bac et à Laborie, du chemin de la Marthe, de la route de Bosmèjo, du chemin de la Camp du Bac, du chemin du Violon, du chemin des Hirondelles, de l'accès au chemin des Hirondelles sur la Route Départementale 120, et de la route d'Ayrens entre l'entrée du bourg et la pont du Meyrou sur la commune d'Ayrens grâce à une importante réalisation du Conseil Général.

L'opération « Cœur de Village » a permis d'aménager et d'embellir les abords du lavoir tout en améliorant la sécurité des piétons, et en permettant la création d'un chemin pédestre entre la rue des Rives du Caroffe et la rue de Fortet.



Le ruisseau du Caroffe a par ailleurs fait l'objet d'un début d'enrochement.

L'éclairage public a pour sa part été amélioré et étendu. Soucieuse de son environnement et de ses finances, la commune s'est engagée, à ce jour seulement dans le bourg, à réaliser des économies en remplaçant les installations vétustes et en limitant l'éclairage nocturne.

L'embellissement de la commune a dans ce même temps toujours été au centre des préoccupations des élus.

Il convient enfin de signaler que les ateliers municipaux ont été agrandis et que la rue des Cipières et la rue de la Camp Haute ont été intégrées au domaine public.

Les constructions se sont multipliées sur la commune, de façon individuelles mais aussi à partir d'opérations d'urbanisme: l'Allée de Moinac, le lotissement des Rives du Caroffe, et le lotissement de la Camp Haute sont autant de réalisations qui ont été portées par les élus de la commune.

L'évolution démographique est très satisfaisante depuis plus de dix ans puisque la commune a été celle dont la population a le plus augmenté, en pourcentage, entre 1999 et 2010 ; le recensement qui sera réalisé en 2013 devrait voir Saint Paul des Landes dépasser la barre

symbolique des 1500 environ.

Les grandes lignes de l'évolution de notre commune, relatée précédemment, traduisent une volonté sans faille, un travail assidu de notre Conseil Municipal mais aussi un partenariat important qui répond présent lorsqu'il est sollicité.

Pour les élus de Saint Paul des Landes, seul l'intérêt général doit servir de guide à leurs actions. C'est ce qui a été fait jusqu'à aujourd'hui. Cela nécessite beaucoup d'efforts et de disponibilité. Bien sûr ce n'est pas toujours possible de répondre favorablement aux demandes individuelles même si nous le faisons chaque fois que cela se peut, mais nous pensons que chacun est bien conscient que l'intérêt général prime sur le cadeau ou le passe-droit fait à tel ou tel, qu'il ne serait pas responsable de faire du clientélisme en acceptant de répondre à n'importe quelle demande et au final de créer des dépenses qu'il faudrait bien honorer au dépend de tout le monde.

L'effort, la persévérance, la rigueur budgétaire, la capacité à appréhender des dossiers sont la base incontournable pour que Saint Paul des Landes continue à se développer sans que la fiscalité locale n'explose.



*Saint Paul
des Landes*

Projet Résidence Séniors

La Maison Pagès-Joupe : Un peu d'histoire

« Une des plus belles auberges du XIX^{ème} siècle.

En 1843 nous apprenons que l'auberge s'est agrandie sur une portion de la route désaffectée. En effet, si on regarde le cadastre on voit nettement que l'auberge est constituée de deux bâtiments bien identifiables sur le plan : une partie ancienne (peut-être le premier relais de poste) et une plus récente datant du XIX^{ème} siècle avec sa façade sur la route redressée.

Le 20 vendémiaire an 7 (11 octobre 1798), Baptiste Noël Pagès, habitant Campournac dans l'Aveyron, épouse Catherine Veyssières (ou Laveissière) de Vic sur Cère. Il est alors noté agriculteur. Il a 38 ans. Le frère de Catherine est aubergiste à Vic.

Après un court séjour à Aurillac où Catherine accouche d'Elisabeth le 3 fructidor an 7 (20 août 1799), porte d'Aurillac. On les retrouve à saint Paul. Il est menuisier et charpentier.



Ils ont au moins 7 enfants : Elisabeth l'aînée, Agnès en 1801 le 2 avril, Antoine en 1802, Joseph né le 30 pluviôse an 13 (19 février 1805) et mort deux mois après le 1er floréal an 13 (28 avril 1805), Jean qui sera chaudronnier à Paris, Pierre et Marie Anne. A la fin de leur vie, les parents Pagès sont aubergistes, peut-être la femme l'était-elle depuis longtemps.

Elle meurt le 4 janvier 1825 à l'âge de 50 ans, lui meurt le 24 janvier 1828, il a 70 ans.

Si Agnès fait un mariage modeste en épousant le 16 juin 1829 Noël Esquirou, domestique, sa sœur Elisabeth semble avoir plus de choix, peut-être parce qu'elle est l'aînée et qu'elle sera favorisée pour garder l'auberge.

Elle épouse Jean Joupe le 18 mai 1824 ; Jean Joupe est né le 4^{ème} jour complémentaire an 4 (20 septembre 1796) à Reilhac, fils d'Antoine et de Cécile Manhe, métayers aux Escouderc chez Mr Establie .Il est marchand de métaux à Paris.

Ils prennent la succession des parents Pagès comme aubergistes. Ils auront quatre enfants : Marguerite qui épouse Géraud Lacombe, Catherine qui épouse le 8 juin 1863 Bernard Carrière, boulanger en Espagne, natif d'Escouderc. Elle a 23 ans, il a 48 ans. Alors qu'elle est veuve, elle achète la maison voisine de son frère, Firmin. Jean Pierre Joupe sera ouvrier à la Villette et François

Marie Joseph Firmin Joupe né en 1833 prendra la suite de l'auberge avec sa femme Catherine Olivier qu'il a épousée en 1859.

Au XIX^{ème} siècle, c'est une famille importante à saint Paul, elle possède au moins trois maisons, celle-ci, la maison voisine et une sur la route qui servira d'école, une exploitation agricole, des prés et terres.

En 1862 Elisabeth Pagès, déjà veuve, meurt. Un inventaire après décès permet de pénétrer dans cette auberge.

Claude Grimmer 2004

Extrait de Saint Paul Des Landes,
Regards Historiques



Un projet généreux et ambitieux !

En partenariat avec Logisens, la commune de Saint Paul des Landes , dans le cadre du service d'aide au maintien à domicile Les Maisons d'Hestia , projette d'installer sur la propriété Joupe, idéalement située en centre-bourg, à proximité des services commerciaux et médicaux, une résidence comprenant des appartements de 2 ou 3 pièces, en location ou en accession à la propriété, destinés à des personnes âgées.

Les appartements seront adaptés aux personnes à mobilité réduite. Les accès du bâtiment seront sécurisés. Le rez de chaussée pourrait être utilisé pour les locaux administratifs du service d'aide au maintien à domicile Les Maisons d'Hestia et le nouveau bureau de Poste.

Il s'agit d'un projet s'inscrivant dans la solidarité et devant permettre à ceux qui le souhaitent, de pouvoir rester chez eux plus longtemps et en ayant la possibilité d'utiliser les services de la responsable du service d'aide au maintien à domicile, Mme Salesse, responsable des Maisons d'Hestia.



] *Maintien à domicile*

Les Maisons d'Hestia : service d'aide au maintien à domicile pour les personnes âgées

Né d'une volonté de la municipalité de contribuer à l'autonomie des personnes âgées de la commune, le service d'aide au maintien à domicile de Saint Paul des Landes permet aux personnes âgées qui le souhaitent de continuer à vivre chez elles, dans un logement adapté et avec des services personnalisés.

Ce service, créé en 2012, a pour objectif de contribuer à l'autonomie des personnes âgées sur leur territoire de vie, et de faciliter leur maintien à domicile.

Il s'adresse à toute personne âgée de 70 ans et plus, habitant la commune de Saint Paul des Landes.

Les actions du service

Le service d'aide au maintien à domicile a plusieurs missions :

- Informer et orienter : face à la multiplicité des acteurs et des aides dans le maintien à domicile, le service aide les personnes âgées et/ou leur entourage à trouver la solution qui correspond le mieux à leurs besoins. Il les informe sur leurs droits et les aide à les faire valoir, en les accompagnant dans les démarches nécessaires.

- Mettre en place et coordonner des prestations de services à la personne : après une première évaluation gratuite, le service intervient dans la mise en place des prestations adaptées aux besoins des personnes âgées, tout en respectant leurs souhaits.

Quelques exemples de prestations pouvant être mises en place :

- Aide à la vie quotidienne : entretien de la maison, repassage, entretien du linge, courses, préparation des repas, aide à la mobilité.
- Aide à la personne : aide au lever/au coucher, aide à la toilette, aide à l'habillage, aide à l'alimentation.

- Accompagner dans une démarche d'adaptation du logement : Le service peut accompagner les personnes âgées et/ou leur entourage dans leur projet d'adaptation du logement, afin de permettre aux personnes âgées de continuer à vivre chez elles en toute sécurité. Il peut s'agir, par exemple de la transformation d'une baignoire en douche, de l'aménagement d'une unité de vie au rez-de-chaussée... Si nécessaire, le service pourra orienter les personnes âgées vers le PACT Cantal et les aider à constituer des dossiers de demande d'aides financières.

- Aide administrative : le service d'aide au maintien à domicile aide les personnes âgées et/ou leur entourage à constituer des dossiers de demande d'aide et, si nécessaire, les accompagne dans les démarches administratives.

- Mise en place d'animations : plusieurs animations sont mises en place régulièrement pour favoriser le maintien du lien social et permettre aux personnes âgées de pratiquer des activités dans une ambiance conviviale. Le programme des animations est affiché à la Mairie et mis en ligne sur le site Internet de la commune.

Les animations mises en place par le service :

Suite au succès remporté par l'atelier mémoire, de nouvelles animations vont être mises en place au début de l'année 2013. Parmi elles, l'atelier équilibre débutera le mardi 8 janvier 2013 de 14h à 15h à la salle polyvalente de Saint Paul des Landes. Cet atelier aura lieu tous les mardis de janvier à juin 2013, hors période de vacances scolaires, de 14h à 15h.



Un atelier jeux de société débutera le mercredi 16 janvier 2013 à 14h à la Mairie. Cet atelier aura lieu une fois par mois, de 14h à 16h. D'autres animations seront mises en place très prochainement.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Céline SALESSE, responsable du service d'aide au maintien à domicile Les Maisons d'Hestia, lors de ses permanences à la Mairie.



Les maisons d'Hestia

] Contact & renseignements :

Céline SALESSE

Mairie de Saint Paul des Landes : 04 71 46 30 24
lesmaisonsdhestia.saintpauldeslandes@orange.fr

Permanences sans rendez-vous à la médiathèque de Saint Paul des Landes :

Mardi : de 14h à 17h

Mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 16h

Jeudi : de 14h à 17h

Visites à domicile et entretiens individuels sur rendez-vous.

1 RPE

Le Relais Petite Enfance (RPE) a fêté cette année ses 5 ans d'existence. Ce cap, symbole de maturité, n'est toutefois pas une fin en soit, et l'équipe gestionnaire œuvre toujours pour son développement et son implantation dans la commune avec plein de nouveaux projets.

5 ans de développement intense

Le métier d'assistante maternelle est une des professions les plus nobles et exigeant de la part de celles qui l'exercent à la fois de la passion, du professionnalisme, de la patience et de la disponibilité. Sur le territoire d'activités du RPE, elles sont ainsi plus de 90 offrant environ 250 places d'accueil pour nos enfants. A St Paul, elles sont actuellement 27, pour 75 places environ.

Les enfants sont de plus en plus nombreux traduisant le développement de notre commune. La halte jeux du jeudi rassemble régulièrement une quinzaine de bambins, voire plus.

Les parents, quand ils le peuvent, viennent accompagner leur enfant aux haltes jeux. La relation parent enfant-nounou devient une réalité qui répond aux objectifs du relais. Ainsi 38 parents (contre seulement 5 en 2007) ont fréquenté cette année le RPE.

Dans le même temps le nombre d'assistantes maternelles est passé de 19 à 43 et les enfants accueillis ont vu leur nombre croître de 51 à 165.

En somme, les P'tits Lou font courir de plus en plus de monde, et affichent ainsi un grand dynamisme !!

2012, ça continue

En janvier il a été mis en place une fois par mois des matinées récréatives sur les communes d'Ayrens et de Lacapelle-Viescamp.

Un spectacle de magie et de jonglerie a été présenté à Lacapelle-Viescamp..

Fin juin, une rando-poussette a été organisée au Puech des Ouilles car les nouvelles installations offrent désormais un lieu parfaitement adapté à la petite enfance. Un pique-nique très convivial s'en est suivi, et cette sortie sera certainement reconduite en 2013 à la demande des participants.



En novembre, à Ayrens, une séance de cinéma, « la petite taupe » a ravi petits et grands.

A Saint-Paul des Landes

Sur la commune, les animations hebdomadaires du RPE ont lieu tous les jeudi matin entre 9h30 et 11h30 à la médiathèque. Il s'agit de proposer aux jeunes enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte référent (assistante maternelle, parents, grands-parents...) un lieu d'éveil où ils peuvent découvrir de nouveau jeux, participer à des ateliers et activités (peinture, éveil musical, motricité, éveil sensoriel...), aller à la rencontre des autres. C'est un premier pas vers la socialisation. C'est également l'occasion pour les adultes, de partager un moment avec l'enfant, mais aussi de rencontrer d'autres adultes et partager ensemble un moment d'échange dans la convivialité.

En 2012, la fréquentation des haltes-jeux n'a cessé de croître. En moyenne 16 à 17 enfants, 6 à 7 assistantes maternelles et 4 à 5 parents participent activement à ces matinées d'éveil.

De nouvelles animations pour 2013

L'éveil musical : Des séances sont organisées une fois par mois à Sansac avec une dizaine d'enfants. Si les enfants font la découverte du son, les nounous découvrent la manière d'appréhender cette animation avec les enfants dont elles ont la charge.

La motricité : Audrey a mis en place des séances mensuelles de baby gym au dojo d'Ytrac.

Lire et faire lire : Cette animation mise en place l'an passé s'est poursuivie cette année et devient un rendez-vous attendu par les enfants. A St Paul des Landes c'est Chantal qui assure la lecture.

Le RPE, lieu de ressources

En plus des temps d'animation, le relais est un lieu d'information tant pour les parents que pour les assistantes maternelles. Les réunions du « réseau RPE » permettent à Audrey de compléter ses connaissances qu'elle met à disposition des demandeurs. Il y a par ailleurs de plus en plus de monde aux permanences.

Conclusion

Le bilan de l'activité du RPE « Les P'tits Lou » fait ressortir la bonne implantation du relais au sein de son territoire. D'autres projets verront le jour et apporteront encore de la diversité. La convention d'objectifs avec la CAF a été renouvelée pour 4 ans et de nouvelles assistantes maternelles ainsi qu'une maman sont venues étoffer le conseil d'administration du relais.

Enfin, le RPE a accueilli une jeune fille en stage de découverte. Une autre préparant son diplôme de la petite enfance a secondé Audrey durant les 3 derniers mois de l'année en partage avec le relais de Cère et Rance.

Audrey SEYROLLE

1 Contact

Ce service est mis en place sur notre commune en partenariat avec les communes d'Ytrac, Ayrens, Lacapelle Viescamp et Sansac de Marmiesse grâce à l'association « Les p'tits lou »

Halte-jeux :

Tous les jeudis de 9h30 à 11h30 à la médiathèque

Permanences administratives :

Tous les mardis et jeudis de 13h00 à 16h00 au bureau à Ytrac

Contact :

Audrey SEYROLLE

Port. 06 73 54 59 40 ou ramptitslou@voila.fr

École

Rentrée scolaire

Avec un effectif de 158 élèves, l'école de Saint-Paul-des-Landes regroupe 8 classes, de la petite section au CM2. L'équipe enseignante propose des projets dans des domaines divers avec le soutien de la municipalité et de l'Association des Parents d'Elèves.

Le jardin de l'école a permis de réaliser des activités scientifiques et culinaires. La correspondance scolaire avec le Burkina-Faso favorise les échanges avec un pays lointain.

Les élèves participent aussi à de nombreuses sorties sportives et culturelles, qui sont autant de moments conviviaux et fédérateurs d'apprentissages.

L'équipe enseignante vous souhaite une très bonne année 2013.

Cordialement,
Laurence DEVEMY



Site internet

En 2012, vous n'avez jamais été aussi nombreux à vous connecter sur le site officiel de la mairie de SAINT PAUL DES LANDES.



Ce site se veut être le vecteur d'information majeur de la politique communale décidée et mise en place par le conseil municipal dans tous les domaines qu'ils soient économiques, sociaux, culturels, et environnementaux. Ce site a également la volonté d'être le porte parole de l'activité débordante et rayonnante de nos associations sportives et culturelles communales, riches de bénévoles qui s'investissent sans compter et qui ont des projets novateurs et fédérateurs méritant d'être connus de tous. Enfin ce site se veut pratique en offrant au quotidien des informations concrètes et actualisées pour les saint-paulois qui le consultent : agenda des manifestations, menus de la cantine et documents administratifs téléchargeables, informations municipales ...

L'équipe municipale en charge de la communication demeure à votre disposition pour toute suggestion ou proposition visant à enrichir le contenu de ce site.

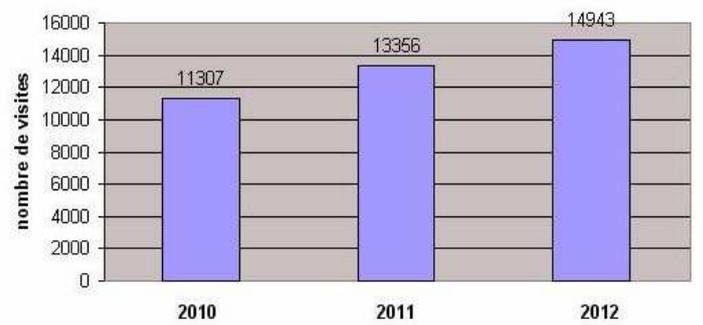
Après trois ans et demi de fonctionnement, le site internet de la commune a vu sa fréquentation s'accroître régulièrement au fil des jours et des années, à tel point que ce vecteur de communication a réussi à trouver sa place. Il joue désormais un rôle très important dans l'information quotidienne des saint-paulois.

Avec presque 15000 visiteurs en 2012 la fréquentation est en hausse de 12,5% par rapport à 2011 et de 32 % par rapport à 2010.

Savez-vous qu'il contient quelques 56 menus, 150 pages et plus de 350 photos ...



fréquentation annuelle du site



Patrick SARNEL
Adjoint au Maire

*Saint Paul
des Landes*

Accueil de loisirs

L'accueil de loisirs de SAINT PAUL DES LANDES a ouvert ses portes durant 6 semaines du 9 juillet au 17 août 2012.

Un programme riche et varié, alliant bonne humeur, sport jeux et découvertes avait été préalablement préparé de manière minutieuse par Coralie et son équipe d'animateurs pour tous les enfants de 3 à 14 ans.



L'équipe d'animation était composée d'animateurs et d'animatrices diplômés BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), domiciliés pour la majorité d'entre eux sur la commune ou les communes avoisinantes (Ayrens, Lacapelle-Viescamp).

Durant cette période, les enfants ont été sensibilisés à l'environnement, à la culture et à la technique à l'occasion de « semaines à thèmes ».

Des sorties au Centre aquatique d'AURILLAC et au parc acrobranche de RENAC avaient été également programmées et ont connu un vif succès auprès de tous les enfants.

Certains enfants et ados sont partis pour quelques jours en mini camp à MAURIAC (avec au programme Canoë, VTT, Course d'orientation, et baignades...) à NÎMES (avec au programme la découverte du Pont du Gard, des Arènes de Nîmes, de la ville de Nîmes et de sa Maison Carrée, et de belles baignades à la mer) et à PORT LEUCATE durant le mois de juillet.

Ces belles vacances se sont achevées dans la bonne humeur pour tous les enfants de plus de sept ans par une grande veillée Cluedo le 14 août.



Accueil de loisirs 2013

Vacances d'hiver : 25 février au 1^{er} mars

Vacances de printemps : 22 au 26 avril

Vacances d'été : 8 juillet au 16 août

L'Exploit des Footballeurs de l'ESPL

Les footballeurs de Lacapelle-Viescamp et de Saint Paul des Landes sont allés au bout de leur rêve !!!!

En s'imposant 5 tirs à 4 dans l'épreuve des tirs au but (3 buts à 3 à la fin des prolongations) les équipiers de Julien Delfau se sont brillamment imposés le dimanche 10 juin 2012 sur le terrain de JUSSAC en finale de l'édition 2012 de la Coupe Combourieu.



Ce beau succès, qui figurait parmi les objectifs affichés pour la saison a été obtenu contre l'équipe de Chaudes-Aigues, auteur pour sa part d'un très beau parcours dans cette épreuve avec notamment une victoire 4 à 3 face à Célé Garenne lors de la demi-finale.

Dans des conditions météorologiques difficiles et face à un adversaire bien décidé à ne pas se laisser faire et à vendre chèrement sa peau, ils ont trouvé les ressources physiques et morales nécessaires pour s'imposer de manière brillante dans cette compétition.

Ils inscrivent leur nom au palmarès de l'épreuve comme



leurs aînés de 1975 avaient pu le faire il y a déjà bien longtemps.

Félicitations à toute cette équipe de joueurs, dirigeants et supporters des bleus et rouges, pour cet excellent résultat et ce beau parcours qui récompense une saison 2011-2012 bien réussie.

Joueurs et dirigeants ont été reçus par les deux municipalités de Lacapelle-Viescamp et de Saint Paul des Landes lors d'une réception très conviviale qui s'est déroulée le samedi 16 juin 2012 en présence de nombreux élus et de tous les responsables d'associations. Jean-Claude MILVAQUE président du district, Florence MARTY Conseillère générale, Geneviève DELPUECH et Jean Pierre DABERNAT ont tour à tour chaleureusement félicité les vainqueurs pour ce très beau succès en soulignant la qualité du jeu et l'excellent état d'esprit dont avaient fait preuve les joueurs dans cette épreuve.

Ils ont remercié les entraîneurs et les dirigeants pour ce succès en soulignant leur engagement et leur grande implication dans cette association.



Floralies



Le bourg de SAINT PAUL DES LANDES a une nouvelle fois connu sa transformation en grand jardin fleuri le dimanche 13 mai 2012 à l'occasion de la troisième édition des Floralies des Landes.

Sous un soleil printanier bien apprécié de tous et qui avait cruellement fait défaut lors des deux premières éditions, cette manifestation, désormais bien

encrée dans le calendrier des amoureux de la nature, a rencontré un engouement jusqu'alors inconnu.

Il faut bien dire que les conditions climatiques n'avaient pas été jusque là exceptionnelles et le printemps peinait à s'installer après les incessantes journées de pluie d'avril.

Tous les paramètres étaient donc réunis pour retrouver en nombre tous les passionnés de jardinage et les inconditionnels de belles plantes, venus chercher dès les premières heures de la matinée plants de tomate et salade, ou pots de géranium pour redonner un peu de couleur à des jardins bien ternes après un hiver si rigoureux.



Alors que les organisateurs et les employés municipaux finissaient de décorer le carrefour de la mairie et de placer les derniers exposants, les membres du comité des fêtes s'activaient déjà à la préparation du repas qu'ils allaient servir quelques heures plus tard, sous chapiteau, à quelques 150 convives.

De stand en stand, une foule ravie a sillonné le bourg de la commune du parking de la mairie à la salle polyvalente, à la recherche de la fleur espérée.

Le marché gourmand, marqué par la présence d'exposants saint-paulois aux cotés des exposants qui animent traditionnellement le centre du village tous les dimanches matin, a lui aussi connu un franc succès.

L'animation était variée que ce soit à l'extérieur, avec les passionnés du club cantalien de bonsai ou les membres de l'association des croqueurs de pommes du Cantal, ou à l'intérieur de la salle polyvalente, où les inconditionnelles du bouquet de fleurs suivaient les cours de composition florale pendant que les enfants s'adonnaient aux joies de la peinture et du rempotage de fleurs.

A l'heure du bilan, les organisateurs se montraient résolument satisfaits de ce grand succès populaire et de la satisfaction affichée par l'ensemble des exposants, ravis pour la plupart de repartir en ayant écoulé la quasi-totalité de leur marchandise.

Nées il y a trois années de la volonté de l'équipe municipale de tenter d'installer annuellement à SAINT PAUL DES LANDES une fête sur le thème de la nature, les FLORALIES DES LANDES ont très certainement atteint leur réel envol en cette troisième édition.



Elles s'installent un peu plus comme un évènement incontournable, remarqué et apprécié par un très grand nombre au titre des manifestations de printemps de l'agglomération aurillacoise.



Rendez-vous le 12 mai 2013 pour la 4^{ème} édition.

Automnales

La 8^{ème} édition du Festival de Théâtre amateur « Les Automnales » s'est déroulée du vendredi 26 au dimanche 28 octobre 2012 à la salle polyvalente.



Après trois jours de représentations théâtrales, le bilan du festival est très positif avec une fréquentation globalement stable (même si elle a été en hausse le vendredi et le dimanche) et une satisfaction générale de l'ensemble des spectateurs et des troupes qui se sont produites.

Pendant trois journées diversité et qualité ont en effet été conjuguées: du thème de l'amour décliné dans la bourgeoisie russe au spectacle interactif toujours très prisé, du pouvoir séduisant de la vieille dame à la passion démesurée pour le tango de Max, sans oublier l'hymne au recyclage et à la récupération des déchets ménagers interprété avec brio par l'éboueur Lorenzo, tous les spectacles ont été chaleureusement applaudis tant par leur diversité que par le haut niveau de leur interprétation.



Cinq troupes départementales et régionales de comédiens amateurs se sont ainsi succédées durant près de huit heures pendant le week-end, afin de promouvoir, sur la commune, auprès des grands et des plus petits, un art et une passion des planches qui ont comme finalité de représenter les mouvements de l'âme, de l'esprit, du monde, et de l'histoire.

La soirée de vendredi a donné l'occasion à la troupe Patraque Théâtre, fidèle année après année de ce festival, de faire découvrir à un public venu nombreux son nouveau spectacle avec les deux pièces « Une demande en mariage » et « L'ours ». Et pour une première, ce fut une belle réussite, chaleureusement applaudie pour la qualité de son interprétation.

La soirée s'est poursuivie avec la troupe les Tract'eurs pour un moment privilégié de théâtre interactif et a offert l'occasion à certains spectateurs téméraires de donner, sur scène, la réplique aux acteurs, et de modifier un peu, selon leur imagination, le sens des histoires interprétées.

Cette troupe de jeunes agriculteurs du CANTAL, qui roule à l'humour, est née d'une volonté de parler du métier d'agriculteur et des thèmes difficiles du célibat, des subventions, des conflits de voisinage et de l'âpreté de la vie dans les campagnes.

Samedi soir, Le GIA Théâtre, troupe aurillacoise fondée en 1969, a revisité la « vieille dame » de Friedrich Durrenmatt, revenue dans son village sinistré de Saint Lisier après avoir fait fortune partout dans le monde, dans une mise en scène très personnalisée faisant intervenir une dizaine d'acteurs.

En seconde partie de soirée, la troupe clermontoise « Lâche pas la rampe » a ensuite emporté les spectateurs dans la douceur du restaurant de bord de mer de Pierre et dans des échanges profonds et intimistes avec son père Max, sur les thèmes de la séparation et de la relation père-fils, au son du tango et des claquettes.

Traditionnellement réservée aux enfants, la matinée de dimanche a permis notamment de sensibiliser un très grand nombre de têtes blondes à la question du tri sélectif au travers de la fabuleuse histoire de Mme Léa (un bidon en plastique), M. Conrad (une boîte de conserve) et M. Gaétan (un paquet de gateaux) dans leur parcours semé d'embûches pour rejoindre le centre de recyclage des déchets ménagers.

L'objectif ambitieux de ce festival a donc une nouvelle fois été atteint et chacun a eu la possibilité de découvrir un univers parfois inconnu mais particulièrement riche en singulières rencontres et en éphémères éclats de rire.



Rendez-vous déjà pour la 9^{ème} édition des Automnales, programmée les 18,19 et 20 octobre 2013.

Patrick Sarnel

Adjoint au Maire

en charge de l'animation et de la communication

] Maisons fleuries

Les lauréats du Concours 2012 des maisons fleuries de la commune de SAINT PAUL DES LANDES ont été récompensés samedi 15 décembre 2012 à la mairie de SAINT PAUL DES LANDES.



Organisée pour la première fois dans la nouvelle salle du Conseil municipal de la mairie, Jean Pierre DABERNAT, entouré de plusieurs élus, a chaleureusement remercié et félicité les personnes présentes pour leur grande implication dans le fleurissement de leur cadre de vie.

Durant cette cérémonie très conviviale, il a rappelé que cette passion contribuait à l'embellissement général de la commune, et a également tenu à saluer l'action menée durant l'année par l'équipe communale en charge des espaces verts dirigée par Jean Luc VIGUIER.

Comme lors des précédentes années, le jury a réalisé son tour de commune le 3 août 2012 en tenant compte de l'entretien et de l'organisation des jardins, de l'association et de l'harmonie des couleurs, et de la diversité végétale et florale.

Parmi la quinzaine de maisons sélectionnées, dont plusieurs nouvelles cette année, le jury a attribué les trois prix d'honneur à M et Mme REYT (troisième prix), M. et Mme FRESQUET (second prix), et M. et Mme BLANCHET (premier prix).

] Marché

Un marché qui s'est bien installé dans la vie saint-pauloise...



] Repas des Aînés

Moment de convivialité par excellence, celui qui réunit les aînés de la commune pour le traditionnel repas annuel.

Celui-ci a eu lieu le dimanche 5 février 2012 au Restaurant des Voyageurs en présence de Jean Pierre DABERNAT, maire de SAINT PAUL DES LANDES, et de plusieurs élus.

Durant sa courte allocution, JP DABERNAT s'est déclaré heureux que tant d'aînés aient répondu présents à cette invitation, et à ce moment de partage et d'amitié.

Il a déclaré que ce repas annuel faisait partie de ces moments privilégiés, si précieux, et si riches de convivialité.

Il a également tenu à présenter Céline SALESSE, en charge sur la commune du dossier d'aide au maintien à domicile, et indiqué qu'elle était, à la mairie, à



l'écoute des saint-paulois rencontrant au quotidien des difficultés particulières du fait de leur âge.

Le repas a été très apprécié et l'après-midi s'est poursuivie en musique et dans la bonne humeur au son de l'accordéon.

Le marché du dimanche matin s'est installé depuis 3 ans dans la vie de notre cité et dans les habitudes de consommation des saint-paulois.

Organisé autour de 4 commerçants fidèles qui proposent des produits d'excellente qualité (primeur, fromage fermier, produits élaborés de canards fermiers et arbres et plantes), il est complété une fois par mois par la présence d'un producteur de vin du Languedoc et tous les printemps par un producteur de plants potagers.

Ce rendez-vous dominical anime le centre de notre petite cité, permettant aux habitués de se retrouver dans une ambiance conviviale tout en consommant également chez les commerçants du village.

Alors si vous ne connaissez pas encore le marché de Saint-Paul, n'hésitez pas à venir découvrir ses bons produits un prochain dimanche matin.

Un vrai travail d'historien

C'est en ces termes élogieux qu'ont été qualifiés les travaux universitaires de recherche menés sur l'histoire du monument aux morts de la commune par Aude BRANDALAC, ancienne élève à SAINT PAUL DES LANDES dans les années 2000.

Passionnée d'histoire et aujourd'hui sur le point d'obtenir son diplôme d'enseignante, cette étudiante clermontoise qui a gardé de très nombreuses attaches sur la commune a pendant plusieurs semaines remué archives communales et départementales à la recherche des documents historiques de la construction du monument aux morts.



Elle y a notamment découvert que ce monument érigé en grès de Saverne en 1934, soit longtemps après la fin du premier conflit mondial, avait été réalisé par l'architecte Georges LABRO, ayant des attaches familiales sur notre commune, et par le sculpteur Armand MARTIAL tous deux lauréats du prix de Rome en 1913 et 1921.

En marge des commémorations du 11 novembre, et devant les élus, les représentants des associations, et les saint-paulois présents, Jean Pierre DABERNAT a tenu à la féliciter pour la qualité de son travail universitaire, et son intérêt marqué pour l'histoire de notre commune.

Le mémoire présenté par Aude BRANDALAC, est consultable sur le site de la mairie ainsi qu'à la médiathèque «La Grange».



Soirée musique classique

Depuis longtemps habituée au son de l'accordéon, la salle polyvalente de SAINT PAUL DES LANDES a découvert également les notes du violoncelle samedi 3 mars 2012, à l'occasion du concert de François SALQUE et Vincent PEIRANI.

Ce concert, organisé par l'association Musica Formosa et la mairie de SAINT PAUL DES LANDES, et qui s'inscrivait dans le cadre du 16ème festival de musique classique du CANTAL, a rassemblé un nombreux public, amateurs avisés ou néophytes pour cette première sur la commune.



Les deux virtuoses ont été unanimement appréciés pour leurs grandes qualités musicales et leur complicité instrumentale que ce soit lors d'improvisations, ou lors de morceaux revisités rendant hommage à de très grands noms de la musique comme David POPPER, Django REINHARDT ou Astor PIAZZOLLA.

François SALQUE, couronné à plusieurs reprises par les victoires de la musique pour ses prestigieuses prestations au violoncelle et Vincent PEIRANI, qui se produit dans le monde entier auprès des plus grandes figures du jazz et du classique ont interprété un répertoire alliant des tonalités classiques, jazz et jazz manouche sur des thèmes Est et Sud.

Tous deux ont salué les qualités acoustiques de la salle polyvalente de SAINT PAUL DES LANDES, déjà soulignées lors de précédents concerts.

Jean Pierre DABERNAT, maire de SAINT PAUL DES LANDES, et Marc LE BOT, président de l'association Musica Formosa, se sont félicités de la réussite de cette soirée à l'affiche si prestigieuse.

*Saint Paul
des Landes*

] Médiathèque

] Ateliers Mangas

Un atelier de création et d'illustration autour de la culture nippone populaire des mangas a été mis en place en partenariat avec la médiathèque communautaire par Coralie BARATAULT stagiaire à la mairie de SAINT PAUL DES LANDES.

Il a rassemblé tous les mardis soirs, du 16 janvier au 10 mars, une quinzaine d'adolescents âgés de 10 à 14 ans de SAINT PAUL DES LANDES et des communes environnantes et a connu un vif succès, tant par le nombre d'ados que par leur assiduité et leur motivation à finaliser le projet initialement mis en place.

Les travaux de chacun ont été présentés aux saint-paulois durant une exposition qui s'est déroulée à la médiathèque du 17 mars au 20 avril 2012.

Lors du vernissage de cette exposition, et en présence des organisateurs, des adolescents et de leurs parents, Jean Pierre DABERNAT a salué le travail de chacun et s'est félicité de cette initiative à destination des ados, combinée de surcroît avec les services de la communauté d'agglomération.

Il a précisé qu'une telle initiative avait toute sa place dans la médiathèque La Grange, ouverte et destinée à toutes les cultures.

Coralie et Adeline Bounhore, animatrice à la médiathèque communautaire, ont chaleureusement remercié leurs jeunes « mangakas en herbe » pour leur sens de la créativité leur gentillesse et leur persévérance jusqu'à la réalisation de l'exposition.



] Les histoires de Didier LEVY

Didier LEVY a convié les enfants de 4 à 8 ans à une lecture publique autour de la bête curieuse, Angelman, la fée coquille, un crocodile affamé... et bien d'autres personnages étonnants et amusants le 9 mars 2012.

Les enfants de Grande Section, CP et CE1 ont participé avec un grand plaisir à cette matinée récréative.



] Ateliers informatiques

En partenariat avec la Médiathèque du Bassin d'Aurillac, la Médiathèque de SAINT PAUL DES LANDES a proposé, pour les débutants ou les initiés, des ateliers d'initiation multimédia thématiques.

Durant les mois d'octobre à décembre, les stagiaires, adhérents au réseau des médiathèques du territoire de la CABA, ont pu gratuitement aborder des thèmes comme la découverte de l'iPad, Internet, la découverte de Facebook, les supports de stockage ...



] Festival de lecture musicale



Imaginé et mis en place par la Médiathèque Départementale, le festival départemental itinérant de lectures musicales "Par monts et par mots", ouvert gratuitement à tous les publics, a une nouvelle fois en 2012 fait escale dans son « invitation au voyage » à SAINT PAUL DES LANDES.

Pour sa 8^{ème} édition l'objectif de ce festival était toujours d'inviter tous les publics autour d'une lecture musicale, proposée par un comédien et un musicien professionnels. Une façon de « lire avec les oreilles » particulièrement appréciée.

Accompagné en musique par Vincent DUBUS, Michel GENNIAUX, a présenté Luis SEPULVEDA – Le Vieux qui lisait des romans d'amour – le mercredi 7 mars à la médiathèque.



] La grange à histoires

Lire et Faire lire....

La lecture, une véritable porte ouverte sur un monde enchanté ...

Du mois de janvier au mois d'avril, un mercredi sur deux, la médiathèque La Grange a ré ouvert son grand

livre à histoires pour le plus grand bonheur des petits et des plus grands...

De grandes et belles histoires racontées comme toujours avec beaucoup de passion par Jeanine TEISSEDRE, et une volonté marquée de faire prendre pleinement conscience aux enfants de l'intérêt de la lecture.

Un public d'une dizaine d'enfants a fréquenté cette animation culturelle.

] Lectures publiques

Chantal MALEBERT a été le premier auteur de l'année 2012 au rendez-vous des lectures publiques « A pages ouvertes ».



Elle a lu Frédérique DEGHELT le vendredi 10 février 2012.

Au mois de mai 2012, Thérèse CANET a lu « Léonora Miano » accompagnée par Marie Laure FRAYSSE à l'accordéon.

Isabelle PEUCHLESTRADE a lu le roman de Liza KERIVEL le 23 novembre 2012.



Ces lectures publiques ont été organisées en partenariat avec le théâtre d'Aurillac et la médiathèque du Bassin d'Aurillac.

*Saint Paul
des Landes*

Les expositions

Pauline MARTINS

Du 4 janvier au 2 février 2013



Pauline MARTINS a appris les différentes techniques de peinture durant son passage au lycée Emile DUCLAUX, en option Art Plastique, et donne depuis pleinement libre court à sa passion et son sens de la créativité.

Elle aime donner de la rondeur et du relief à ses œuvres en utilisant des couleurs chaudes et des formes au grès de son humeur et de ses envies.

Cette jeune artiste utilise des matériaux pauvres comme du papier ou du tissu qui sont initialement collés sur la toile avant que la couleur vienne rehausser l'œuvre et y donner la pleine mesure de son originalité.

Pauline MARTINS a souhaité partager sa passion et toucher la sensibilité des personnes au travers de cette première exposition fort prometteuse.

Saint-Paul-des-Landes
Exposition Pauline MARTINS



Du 4 janvier au 2 février 2012

Centre Culturel **La Grange** Médiathèque
1520 Saint-Paul-des-Landes 04 71 48 34 28
<http://www.saint-paul-des-landes.fr>

Gisèle VEROUIL-PAILHOL

Du 2 février au 5 mars 2013



Gisèle VEROUIL-PAILHOL manie depuis une quinzaine d'année le couteau avec un talent reconnu.

Cette toute jeune retraitée également éprise de sculpture maîtrise depuis fort longtemps les techniques incontournables et les secrets de l'harmonie des couleurs et de la recherche de la luminosité.

Ses toiles avec lesquelles elle fait corps sont toujours le reflet de ses émotions, d'un moment particulier et éphémère de son existence, et elle aime à dire que ses tableaux sont habités et que l'on peut y voir, au grès de son imagination, là le visage d'un enfant ou les traits d'une personne chère.

Son exposition a donné la possibilité de découvrir ou de redécouvrir son talent pour capter les beautés de la nature, mais aussi de pénétrer pour la première fois l'univers de l'abstrait.

Hervé APARICIO

Du 6 septembre au 12 octobre 2013

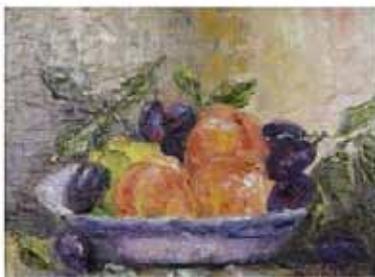


L'exposition « une touche de couleur naturelle » a permis à Hervé APARICIO de présenter un travail photographique réalisé depuis deux ans sur la technique particulière des « photos dessaturées ».

Les couleurs noires et blanches sont relevées par une touche de couleur maintenue sur le papier au terme du développement numérique du cliché ; l'œil est inévitablement attiré par cette profondeur et ce relief particulier de la photographie.

Hervé APARICIO ne se sépare quasiment jamais de son appareil photo. Individuellement ou collectivement au sein du Cantal Photo Club à Aurillac dont il est le président, il voue une passion extrême pour cet art et aime faire partager et rendre plus populaire le plaisir de la photo et de ses multiples techniques.

Saint-Paul-des-Landes
Exposition Gisèle VEROUIL



Du 6 février au 5 mars 2012

Centre Culturel **La Grange** Médiathèque
1520 Saint-Paul-des-Landes 04 71 48 34 28
<http://www.saint-paul-des-landes.fr>



JEFF GREIVELDINGER

Du 4 mai au 9 juin 2013

Dans la famille GREIVELDINGER le talent artistique se transmet de génération en génération. Jeff, dont le grand père était déjà un peintre talentueux, a démontré tout jeune des prédispositions évidentes pour le dessin et la peinture, à tel point que son institutrice l'autorisait à dessiner des papillons pendant que ses camarades de classe se voyaient contraints de faire des dictées....

Si c'est au contact de Paul BASSELIER, que ce crandellois fut initié à toutes les techniques indispensables, c'est toutefois Christiane CASENEUVE, qui le fit sortir d'une peinture figurative, dans laquelle il manquait de place, pour le révéler pleinement dans une peinture plus abstraite, dédiée au mouvement, à la lumière et aux effets de matière.

Sa peinture, issue de la difficile technique du monotype, est une peinture passionnelle, allant de la taumachie, au cheval en passant par le nu et le sport. Elle lui convient à merveille lui qui aime donner de la fluidité, du mouvement et de la lumière à ses œuvres.

JEFF, artiste au grand cœur aimant partager sa passion avec les plus jeunes, a aujourd'hui trouvé son plein équilibre artistique dans le piano et la peinture, au grand bonheur des saint-paulois qui ont pu le découvrir...

Saint-Paul-des-Landes

Jean-François GREIVELDINGER



Du 4 mai au 9 juin 2012

Centre Culturel **LA Grange** Médiathèque
15250 Saint-Paul-des-Landes 04 71 46 34 28
<http://www.saint-paul-des-landes.fr>



Suzanne VIDALINC-CALI

Du 13 Juillet au 30 août 2013

De la couleur, beaucoup de couleur pour cette exposition photo en sept tableaux de cette native de SAINT PAUL DES LANDES.

Les très nombreux sites culturels de sa ville adoptive MILAN ont permis à Suzanne VIDALINC-CALI de développer un sens artistique aiguisé, et de réaliser de très nombreux clichés de grande qualité.

Son exposition peut se comparer à un formidable carnet de voyage qui a entraîné tout l'été le visiteur de l'Italie à l'Irlande, où la luminosité est si particulière, jusque dans le Cantal où la photographe aime tant se ressourcer et retrouver ses amis tous les étés, les vacances venues.

Un véritable hymne à la couleur rendu possible par la juxtaposition minutieuse de quelques clichés judicieusement choisis, mettre en valeur toutes les nuances de l'arc en ciel.



EXPOSITION RE-CRÉATION

Du 6 novembre au 28 décembre 2013

Saint-Paul-des-Landes

Association RE-CREATIONS



Du 8 novembre au 28 décembre 2012

Centre Culturel **LA Grange**
15250 Saint-Paul-des-Landes
<http://www.saint-paul-des-landes.fr>

Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes et d'Animation a débuté les manifestations de l'année 2012, par le Carnaval des enfants avec une variante cette année car la soirée s'est poursuivie par un « Karaoke » qui a enchanté petits et grands.

Les 3 jours de fête patronale de la fin juin n'ont pas dérogés aux précédentes éditions :

- Le vendredi s'est tenu le bal populaire et l'ambiance musette a permis aux inconditionnels de l'accordéon de s'adonner à leur passion.
- Le samedi, c'est aux aurores que s'est ouvert le « vide greniers » où les « fouineurs » aux bonnes affaires se retrouvent toujours aussi nombreux pour le plus grand bonheur des exposants, qui s'installent la veille ou pendant la nuit.



- La promenade à « dos d'ânes », pour sa première édition, a connu un énorme succès, tout comme le traditionnel concours de pétanque qui a réuni plus de 80 équipes.

- Le spectacle de Rémy BRICKA (l'homme orchestre), suivi de la retraite aux flambeaux ont ravi l'assistance. Il a fait retomber en enfance les plus âgés d'entre nous.

- Les adolescents se sont réjouis durant une bonne partie de la nuit de samedi à dimanche à l'occasion de la soirée « mousse ».



- Le dernier jour de fête est toujours marqué par la parade de rue. Le corso fleuri réalisé cette année sur le thème d'Astérix et Obélix a demandé un travail gigantesque de la part des bénévoles, et notamment à la couturière qui a réalisé tous les costumes.

- La fête ne pouvait pas s'achever sans les feux d'artifice du dimanche soir qui ont réuni tous les ingrédients indispensables à sa pleine réussite.



La rentrée s'est faite dans la bonne humeur avec le vide grenier traditionnel de septembre, en extérieur suivi du vide grenier « spécial jouets » du mois de novembre qui a permis de clôturer autour des enfants les manifestations de l'année 2012 sur la commune.

QUE NOUS RÉSERVE L'ANNÉE 2013

- 16 février : CARNAVAL (14 heures), soirée (21 heures)
- 16 mars : Repas dansant
- 28-29 et 30 juin : Fête patronale
- 8 septembre : Vide greniers
- 9 et 10 novembre : Vide greniers « spécial jouets »

Associations

APE

L'année 2012 a débuté avec la traditionnelle animation du quine organisé par l'association des parents d'élèves de l'école publique. Le 28 janvier, les inconditionnels de ce jeu ont pu tenter leur chance pour remporter l'un des nombreux lots. Cette manifestation, qui connaît toujours un franc succès, sera reconduite le samedi 26 janvier et se déroulera comme d'habitude à la salle des fêtes. Les bénéfices de cette action permettent de financer de nouvelles activités pour les enfants. La fête de l'école qui a eu lieu le 29 juin s'est déroulée autour du thème de l'Afrique et notamment du BURKINA FASO où certaines classes ont pu exposer leurs dessins et leurs correspondances avec les enfants africains. Ce fut une après-midi en chansons et danses réalisées par les enfants de l'école tournée vers le partage et la convivialité qui a été suivie d'une soirée paëlla dansante.



Le 1^{er} octobre nous avons fait notre assemblée de rentrée, merci à la municipalité, les enseignantes et les parents de leur présence. A la fin, le verre de l'amitié a été offert à tous. Les manifestations ont permis de financer les participations à des sorties scolaires : La Plantelière, le Cross, le voyage des CE1 à Prat de Bouc, celui des CM1 et CM2 à Vulcania. Pour fêter l'arrivée des vacances de Noël, le père Noël est venu voir les enfants à l'école avec sa hotte bien remplie et c'est autour d'un goûter que nos enfants ont pu apprécier ce moment magique.

Notre moteur fonctionne à la bonne humeur, aux rires, et à la bonne volonté, grâce à la créativité de chacun, au sens pratique et débrouillard de tous et surtout à l'écoute de toutes les idées et opinions lors des quelques réunions en soirée durant l'année.

Cette année les dates clés de nos manifestations sont présentées en dernière page.

Nous comptons sur la participation du plus grand nombre de Saint Paulois aux manifestations que nous proposons pour que la vie de l'école reste le cœur d'un village dynamique.

Les membres de l'APE

Bureau

Présidente : Magali DRACON

Vice-président : Laurent BASTIDE

Secrétaire : Séverine COULON

Secrétaire adjointe : Géraldine BILLOUX

Trésorière : Céline BARRON

Trésorière adjointe : Aurélie SALESSE

A.C.C.A St Paul des Landes

La saison 2012 s'achève il est donc temps de faire le point. Cette année encore le nombre de sociétaires est à la hausse surtout chez les jeunes chasseurs ce qui est réjouissant pour l'avenir de la chasse.

Chevreuil

Le plan de chasse chevreuil est de 14 bracelets.

Lièvres

5 couples de lièvres d'Europe centrale ont été lâchés le 10 Décembre 2012 sur le territoire de l'A.C.C.A .

Canards

Le canard est présent naturellement sur le territoire de l'A.C.C.A cependant des nichoirs ont été implantés sur les lagunes afin de permettre une meilleure reproduction.

Renards

Le renard est en très nette augmentation et cause beaucoup de dégâts sur les poulaillers, le petit gibier, et même sur les veaux naissants.

Le président remercie personnellement Christophe Lac (Garde de l'A.C.C.A) ainsi que son équipe pour l'organisation et le sérieux des battues chevreuil et renards.

Lors de ces battues plus de 20 renards ont été prélevés.

Naissances

Augustin enfant de Vinciane et Oliver Cheyvialle
Blanche enfant d'Emilie et Nicolas Lherm (Petite fille d'Alain et Jocelyne CAQUOT).

Manifestations 2013 : voir dernière page.



Bureau

Président : CAQUOT Jean-Louis

Vice Président : VEYSSIERE Gérard

Trésorier : CHEYVIALLE Olivier

Secrétaire : CAQUOT Laure

Membres :

CAQUOT Alain, LAFEUILLE Jaques, SEVERAC Michel,
TEULADE Roger, HIJANO Vincent



Association pour le Don de Sang Bénévole Ytrac, Sansac, St Paul des Landes.

Le rôle de notre association, créée le 15 mars 2001, sous l'impulsion de Maurice Durand alors Président de l'Union Départementale est essentiellement de promouvoir le Don de Sang en respectant l'éthique de notre Fédération.

La Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole, composante essentielle du dispositif de santé s'est organisée dans un système basé sur la santé publique comme un idéal à poursuivre.

La solidarité sans compensation, confortée par le cadre juridique promulgué dès 1952 constitue la base morale de ce système dont les règles éthiques ont été énoncées et défendues tout au long de l'histoire de la Fédération. Ainsi, les principes de bénévolat, de volontariat, d'anonymat, sans bénéfice financier sont inscrits depuis l'origine dans la pensée, dans la philosophie et l'engagement de notre mouvement.

Pourtant les mœurs et les modes de pensées évoluent et peuvent remettre en question certaines pratiques (rémunération). Il y a donc nécessité de replacer en permanence les valeurs auxquelles nous sommes profondément attachés au

cours de l'évolution des idées, tout en préservant leur qualité substantielle.

Le domaine du don de sang, vocation traditionnelle de la FFDSB s'élargit, dès lors qu'on évoque l'Éthique, aux autres dons, de cellules, de tissus et d'organes, que l'on peut réunir sous le vocable "don de soi".

Face aux risques et aux dérives engendrés par l'explosion parfois incontrôlée des technologies et de la mondialisation, la Fédération se doit d'examiner l'évolution des mœurs et des pratiques et de le faire savoir au plus grand nombre. Ne pas le faire serait compromettre sa recherche d'un idéal de société dont l'Éthique constitue une dynamique essentielle.

Organiser les collations de façon conviviale lors des collectes de sang, fidéliser les donneurs.

En 2012 nos 3 points de collectes ont vu 494 personnes se présenter pour donner leur SANG, dont 23 nouveaux donneurs, c'est 54 de plus qu'en 2011.

Beau travail de tous nos bénévoles, mais il faut encore faire mieux, les besoins en SANG total continuent de croître.

Alors venez nous rejoindre !!

Calendrier 2013 des collectes : Ytrac : mercredi 2 janvier, mercredi 20 mars, mardi 9 juillet, mercredi 9 octobre.

Sansac : lundi 21 janvier, jeudi 30 mai, 18 septembre.

St Paul : lundi 28 janvier, lundi 3 juin, lundi 23 septembre.

Les Malades vous disent MERCI !!!!

Comité FNACA

SANSAC DE MARMIESSE - SAINT PAUL DES LANDES - YTRAC

Le Comité FNACA inter communal, fort de ses 118 adhérents reste toujours fidèle à perpétuer un grand attachement et une fidélité sans faille au respect du devoir de mémoire envers la jeunesse.

Organisées chaque année dans les communes respectives, les diverses cérémonies dont, le 8 mai (armistice de la guerre 39/45), le 11 novembre (capitulation de l'Allemagne guerre 14/18) ainsi que le 19 mars, fin de la guerre d'Algérie bénéficient de la présence, d'une forte représentation tant des diverses municipalités que de la population de la commune concernée.

Cette année, nous avons commémoré le 50^{ème} anniversaire - et ce - dans une plus grande ferveur et solennité, en raison des marques de reconnaissance et de sympathie du Maire et de la Municipalité de Saint Paul des Landes. En effet, dans cette commune a été apposée une stèle aux monuments aux morts reconnaissant le 19 mars 1962 comme la date de la fin de la guerre d'Algérie.

Cette manifestation s'est déroulée à l'issue d'une messe solennelle célébrée par notre camarade et ancien d'Algérie, Hugues Leblond curé des trois communes du Comité, devant une très forte participation des habitants de la commune et de la quasi-totalité du Conseil Municipal. Après la lecture des manifestes du Ministère des Anciens Combattants, du Président National FNACA, ainsi que de l'ordre du jour du Général Ailleret et après le dépôt de gerbe, le Président Garrouste prit la parole afin de retracer l'évolution de la guerre d'Algérie. Le Maire, Jean Pierre Dabernat, fit un discours très émouvant

pour l'assistance. Merci à la municipalité pour son aide précieuse pour la fourniture d'une magnifique gerbe, et l'organisation d'un « vin d'honneur » auquel ont participé de très nombreuses personnes.

Au niveau des diverses activités, le comité a été représenté par une dizaine d'adhérents, du 22 au 26 juin 2012, au rassemblement à Lourdes des anciens d'Algérie..

Nous n'avons pas cette année organisé de voyage touristique, rencontrant de plus en plus de difficultés à remplir un car, d'une part en raison du vieillissement de nos membres et d'autre part en raison aussi des problèmes de budget tendu pour certains.

Notre soirée traditionnelle « poule farcie » a eu lieu le 16 octobre et a obtenu beaucoup de succès d'une part en raison de la qualité du menu et de sa préparation effectuée par les épouses d'adhérents et d'autre part par la qualité de l'orchestre qui dans une excellente ambiance a su redonner une nouvelle jeunesse à certains anciens combattants.

Le résultat de cette soirée nous permet aussi, rajouté aux subventions allouées par les trois communes, de subvenir à nos besoins croissants en trésorerie.

Cette année, nous avons eu à déplorer le décès de trois camarades, Roger Rey, Emile Blaudy et Jean Vendry. Nous avons une forte pensée pour eux et leur famille. Nous avons eu aussi à déplorer plusieurs malades nécessitant une hospitalisation.

Nous devons rester unis dans une fidélité sans faille au devoir de mémoire. En ce qui me concerne, je commence à penser à ma sortie après presque 30 années de présidence. La suite es assurée.....

Merci à la municipalité pour son aide précieuse (logistique et financière) et pour sa présence à toutes les cérémonies.

André GARROUSTE
Le Président



L'ESPL

Le fait marquant de la saison 2011-2012 aura été la magnifique victoire de l'Entente Saint Paul Lacapelle en Coupe Combourieu. La finale, jouée le dimanche 10 juin 2012 sous une pluie battante à Jussac, aura été incertaine jusqu'au bout. Il faut dire que Chaudes-Aigues aura fait plus que résister ; puisqu'il fallut recourir aux tirs au but pour départager les 2 équipes.

Après un parcours sans faute, marqué par les victoires sur Doire-Bertrande en quart et Junhac-Montsalvy en demi-finale, les rouges et bleus, entraînés par Jean-Pierre Delfau, ramenaient la coupe à St Paul et Lacapelle : un exploit ! (À noter que l'ancien club de St Paul avait remporté la Coupe Combourieu en 1975.)

Les 2 municipalités, en présence de la conseillère générale Florence Marty, du président du district J.C. Milvaque et des présidents des associations locales, tenaient à féliciter joueurs et dirigeants, une semaine après ce succès historique lors d'une réception à la Mairie de St Paul.



L'un des objectifs de l'ESPL pour la saison dernière était d'ailleurs de bien figurer dans cette Coupe ; tout comme le maintien en Élite pour l'équipe fanion atteint de haute lutte dans une poule très serrée où il aura fallu attendre les derniers matchs pour connaître le verdict.

Seul bémol, la descente de l'équipe réserve en 2^{ème} division. Après un début de saison très compliqué, l'ESPL 2 réalisait une fin de saison plus encourageante mais insuffisante pour le maintien en 1^{ère} division suite à la refonte des championnats du district du Cantal.

Bureau

Président : Alain PEYROU

Vice-présidents : Christian CUEILLE

et Jean-Claude VIDALAIN

Trésorier : Florent LIADOUZE

Trésorière adjointe : Isabelle ORTEGA

Secrétaire : Roger MAURY

Secrétaires adjoints : Gérard CASTEL

et Jean-François ORTEGA

Membres du bureau : Serge CUEILLE, Stéphane COULON, Romain DELFAU, Jean-Pierre DELFAU, Pascal DELPY, Stéphane DRACON, Christophe ESTAMPE, Pierre FORSES, Alexandre GOUBERT, Jean-Paul LAFON, Christophe LAJARRIGE, Thierry PRADINES, Robert SABAT, Marie-Laure SALAT et Marie-Jeanne VIDALAIN.



La Réussite des manifestations organisées en 2012 pousse l'ESPL à les reconduire reconduites pour la saison 2012-2013 : voir le programme en dernière page.

En championnat Élite, dans une poule unique de 12 relevée, il ne faudra rien lâcher pour assurer le maintien voire mieux. L'équipe fanion de l'ESPL en a les moyens et mettra tout en œuvre pour y parvenir. Elle peut compter sur un effectif quasi stable. Cela passe avant tout par l'assiduité aux entraînements des mardis et vendredis ; et aussi avec le retour en cours de saison de quelques blessés.

Quant à l'équipe réserve, en poule C de 2^{ème} division, l'objectif est le maintien voire la montée ; la tâche sera ardue mais non impossible.

L'équipe de vétérans, créée la saison dernière poursuit sa route cette saison.

Un jeu de shorts et maillots a été offert par le Conseil général et par le Café des Sports et remis le 15 septembre au siège en présence de Florence Marty et de Michel et Monique que nous remercions.

Un grand merci également aux municipalités de Lacapelle Viescamp et Saint Paul des Landes tant pour leur aide logistique que financière.

Les recueils 2012/2013 de l'ESPL seront disponibles début 2013 ; réservez un bon accueil aux dirigeants et joueurs lors de leur passage.

L'ESPL vous présente ses meilleurs vœux pour 2013.



Salut l'artiste !

Cette saison voit aussi le remplacement au poste d'entraîneur de Jean-Pierre Delfau par Frédéric Lafon. Un grand merci à Jean-Pierre pour son implication et sa disponibilité sans faille durant 6 saisons à ce poste de coach, ponctuées par le maintien de l'équipe première en Élite et la belle victoire en Coupe Combourieu en juin dernier. Nous savons que le club, l'école de foot en particulier, peut encore compter sur ses compétences.

Et bon vent au nouvel entraîneur !

] Gymnastique volontaire

Depuis plus de 30 ans que l'Association de gymnastique Volontaire de Saint Paul des Landes existe, l'engouement des Saint Paulois pour les activités proposées est toujours aussi important. D'ailleurs, l'éventail des cours proposés s'est élargi depuis sa création en proposant aujourd'hui pas moins de 6 cours pas semaine, à l'attention des séniors en passant par les enfants (de 4 à 8 ans) et les adultes. Cette offre attire également les sportives des communes alentours comme Saint Etienne Cantalès, Ayrens, Crandelles et Laroquebrou.

Lors de la saison passée (2011-2012) l'association ne comptait pas moins de 105 adhérents répartis dans les 3 catégories.

La volonté de maintenir une activité sportive de proximité pour tous dans un esprit convivial est le moteur à la fois des membres du bureau et des animatrices, Eliane DABERNAT, Christine SOUID et Sandra TROUPEL, dernière animatrice recrutée par l'association.

L'association organisera au cours de l'année 2013 trois stages : deux stages seront consacrés à l'initiation à la danse africaine et auront lieu les samedi 19 janvier et 6 avril à la salle polyvalente de Saint Paul et s'adresseront à un large public. Le thème du dernier stage n'étant pas encore défini, ce sera là surprise le 25 mai 2013.

] Composition du bureau

Présidente : Agnès CLAVEYROLLES
 Vice Présidente : Patricia SARNEL
 Vice Présidente Seniors : Jacqueline ROQUETANIERE
 Secrétaire : Lauriane PLACE
 Trésorière : Claude VIDALENC
 Trésorière Adjointe : Christiane VERMANDE

] 3 stages en 2013

19 janvier et 6 avril 2013 :

Initiation à la danse africaine
 Salle polyvalente de Saint Paul

25 mai 2013 :

Surprise - le thème reste à définir



] Tennis

Les personnes intéressées par la pratique du tennis et désireuses de reconstituer un club sur la commune, comme il en existait un il n'y a pas si longtemps que cela, sont invitées à contacter, Didier PLACE, conseiller municipal en charge des associations, à la mairie ou au **06-79-02-75-24**.



] Vétérans de l'ESPL

Entente Saint Paul/Lacapelle, équipe des vétérans.

Pour la première fois depuis la création des deux clubs, l'entente Saint Paul/Lacapelle a aligné une équipe dans le championnat de vétérans, lors de la saison 2011-2012. Cette équipe s'est formée à l'initiative de Christophe Estampe et de Philippe Clamagirand. Le groupe était composé de 26 joueurs issus de Saint Paul des Landes et des communes voisines. Il est à souligner qu'une majorité de joueurs avaient déjà évolué ensemble, il y a «un certain temps» sous les couleurs du Sporting Club Saint Paulois ou de l'entente Saint Paul/Lacapelle. Au-delà du résultat, les anciens ont surtout pris du plaisir à rechausser les crampons dans une ambiance conviviale avec l'objectif de partager leur passion du football. Les nombreux spectateurs qui se sont massés autour de la main courante à chaque match de cette équipe, ne s'y sont pas trompés.

L'amicale des vétérans prépare activement la prochaine saison qui débutera au printemps 2013.

Le 23 février 2013 à partir de 20h00, l'amicale des vétérans organise un repas à la salle polyvalente de Saint Paul des Landes. Les personnes désireuses de participer à cette soirée conviviale, pourront réserver auprès des joueurs ou dirigeants de l'équipe vétérans à partir de la mi-janvier 2013.

A cette occasion, il sera procédé à la remise des équipements en présence des sponsors.



L'atelier RE CREATIONS

L'atelier RE CREATIONS poursuit ses activités artistiques avec le même entrain sous la direction de Serge JACQUEMART artiste indépendant avec les différentes techniques de dessin, pastel, peinture huile ou acrylique.

Pour cette rentrée, nous avons pu bénéficier d'un nouveau local au sein même du bâtiment de la Mairie avec un grand confort de chauffage et un accès très facile.

Le mois de décembre est animé avec une exposition du travail des adhérents au rez-de-chaussée de la Mairie et l'organisation du marché de Noël durant le week-end des 8 et 9 décembre à la salle polyvalente.

Rejoignez nous pour les cours dispensés :

Les lundis de 20 h 30 à 22 h30

Les mercredis de 18 à 20 h

Nous avons en projet un atelier ados, un atelier graff ainsi qu'un atelier couture.



Rugby Club des Landes

Fédérer les énergies et les générations pour que l'histoire continue...

Avec plus de 150 licenciés, le Rugby Club des Landes a une vocation fédératrice qui va au-delà des limites de notre commune pour accueillir les jeunes amateurs de Rugby de tout l'Ouest d'Aurillac jusqu'au pays du barrage.

Depuis plusieurs années l'effectif de l'Ecole de Rugby ne cesse de croître à l'image de ce qui se passe dans tout le pays puisque le rugby est la discipline sportive qui y a le plus progressé avec 79 % de licenciés en plus en 10 ans. Il faut croire que dans une société qui perd ses repères les valeurs de fraternité, de solidarité et de respect de notre sport représentent un pôle d'attraction fort.

Ce succès quantitatif génère par contre des exigences de fonctionnement de plus en plus difficiles à maîtriser dans la vie



associative qui ne peut compter que sur l'énergie de ses bénévoles... Toutes les fins de semaine, ce sont souvent 3 entraînements et 3 ou 4 matches dans différentes catégories d'âge qui sont organisés dans les plaines de Prentegarde, avec leur lot d'intendance (traçage de terrain, nettoyage des locaux, des maillots, goûters d'après match pour les plus jeunes ...).

C'est donc avant tout l'énergie et l'enthousiasme de ces bénévoles que les responsables du RCL veulent mettre en avant dans cette présentation en lançant un appel pour que toutes les générations de cette grande famille chère à son fondateur Georges Maury, continuent à se retrouver et se mobiliser pour continuer à entretenir la flamme en venant consacrer quelques

weekends à la vie de leur cher RCL...

Nous tenons à souligner également les efforts de la commune auprès de ses différentes associations avec une mention particulière pour l'excellent travail d'entretien des terrains, des abords et des lieux de vie du club réalisés actuellement par les services municipaux : cette contribution est essentielle pour accueillir les équipes venues de toute la région en donnant une image positive de notre communauté.

Alors si vous ou vos enfants veulent mieux connaître le Rugby Club des Landes, n'hésitez pas à nous solliciter !

Patricia BENITO & Jean-Luc DONEYS

Co-présidents du RCL



Contact

Les Co-Présidents du RCL

PATRICIA BENITO : 06.77.31.57.26

JEAN-LUC DONEYS : 04.71.46.40.25

Le responsable de l'Ecole de Rugby

PHILIPPE FRESQUET : 04.71.46.34.53

Le Responsable de l'Entente cadet-junior

YANNICK SAINT MARTIN : 04.71.46.43.69

Animations

Programme des animations de l'année 2013

Dates	Evènement
6 janvier	Fête de l'épiphanie – spectacle de magie proposé par l'APE
12 janvier	Vœux à la population
19 janvier	Stage initiation à la danse africaine
26 janvier	Quine de l'école organisé par l'APE
26 et 27 janvier	Concours de meute sur lièvres organisé par l'ACCA
28 janvier	Don du sang
1er février	Quine du Rugby Club des Landes
3 février	Repas des aînés
9 février	Repas dansant de la chasse organisée par l'ACCA
16 février	Grand carnaval organisé par le comité des fêtes – 14 h et 21 h
23 février	Repas de l'amicale des vétérans de l'ESPL
16 mars	Soirée dansante organisée par le comité des fêtes
6 avril	Stage initiation à la danse africaine
13 avril	Soirée Dansante Aligot Saucisse organisée par l'APE
4 mai	Soirée Moules Frites organisée par l'ESPL
12 mai	Quatrième édition des Florales des Landes
25 mai	Stage organisé par l'association de gymnastique volontaire
3 juin	Don du sang
14 juin	Concert Rock avec le groupe Kakof
21 juin	Fête de l'Ecole avec repas dansant
28-29 et 30 juin	Grande fête patronale
20 juillet	Repas de la chasse Cochon à la broche
Fin juillet	Concours de pétanque organisé par l'ESPL
8 septembre	Vide Grenier
23 septembre	Don du sang
5 octobre	Concours de belote organisé par l'APE
18 au 20 octobre	9ème festival de Théâtre amateur "Les Automnales"
9 et 10 novembre	Vide grenier spécial Jouets
14 et 15 décembre	Marché de Noël organisé par l'association Re-Création

Expositions

Chaque année la municipalité œuvre pour proposer un programme d'expositions varié et de qualité. Cette programmation vise notamment, dans la mesure du possible, à promouvoir les talents et les initiatives locales. Si vous souhaitez présenter une exposition, quel qu'en soit le thème et le support, veuillez vous adresser au secrétariat de la mairie.

Programme des expositions annoncées à la médiathèque la Grange sur l'année 2013

- 12 janvier au 16 février : Exposition photos Faune et flore dans le marais
- 4 mars au 15 avril : Karma - Un truc + un truc + un truc
- 13 mai au 20 juin : Jean et Betty ARTUS « Patrimoine du Cantal »
- 5 Juillet au 23 août : Mathieu JOSEPH
- 13 septembre au 26 octobre : Robert FAIVRE

- 8 novembre au 27 décembre : Gérard LENGAGNE « Carnet de Voyage »

Les dates sont données à titre indicatif et peuvent être amenées à varier de quelques jours.

